



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail



MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER



PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN
PTUA



**MAITRISE D'OUVRAGE
DELEGUEE**

**CELLULE DE
COORDINATION DU
PTUA**

**RAPPORT MENSUEL SUIVI
SOCIAL N°4/2022**

Période : Avril 2022
Soumis le : 31 Mai 2022



Élaboré par
Équipe Sociale

Validé par
OUATTARA Issa
Coordonnateur PTUA

Approuvé par
YAPO Calice
DGA AGEROUTE

SOMMAIRE

LISTE DES ABBREVIATIONS ET ACRONYMES	Erreur ! Signet non défini.
RESUME.....	Erreur ! Signet non défini.
INTRODUCTION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
I. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
NON DEFINI.	
1.1. CONTEXTE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.2. JUSTIFICATION.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.3. OBJECTIFS DU PROJET	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.4. RÉSULTATS ATTENDUS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.5. CONTENU DES COMPOSANTES DU PROJET ET DES ACTIVITÉS NÉCESSITANT DES ACQUISITIONS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
SIGNET NON DEFINI.	
1.5.1 Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures.....	Erreur ! Signet non défini.
1.5.2. Composante 2 : Libération des emprises	Erreur ! Signet non défini.
1.5.3. Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes.	Erreur ! Signet non défini.
1.5.4. Composante 4 : Gestion du projet et renforcement des institutions	Erreur ! Signet non défini.
1.6. COÛT ESTIMATIF ET PLAN DE FINANCEMENT	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.6.1 Coût estimatif du projet.....	Erreur ! Signet non défini.
1.6.2 Plan de financement du projet.....	Erreur ! Signet non défini.
II-PRINCIPAUX DOCUMENTS DE SAUVEGARDES SOCIALES PRÉPARÉS ET PUBLIÉS PAR LE MEER/AGEROUTE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
III. PROGRES DES TRAVAUX ET ÉTAT GÉNÉRAL DE LA LIBÉRATION DES EMPRISES OU DES ACQUISITIONS DES TERRES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.1. PROJET DE CONSTRUCTION DU 4^{ÈME} PONT D'ABIDJAN (YOPOUGON-ATTÉCOUBÉ-ADJAMÉ)....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
NON DEFINI.	
A. Taux d'avancement des travaux	Erreur ! Signet non défini.
B. Déplacement des réseaux	Erreur ! Signet non défini.
C. Statistiques sur les indemnisations	Erreur ! Signet non défini.
3.2. CONSTRUCTION DE TROIS (3) ECHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
NON DEFINI.	
A. Taux d'avancement des travaux.....	Erreur ! Signet non défini.
B. Déplacement des réseaux.....	Erreur ! Signet non défini.
C. Statistiques sur les indemnisations.....	Erreur ! Signet non défini.
D. Taux de libération des emprises	Erreur ! Signet non défini.
3.3. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D'ALÉPÉ ET D'ANYAMA (LOT 4 ET 5)....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
NON DEFINI.	
A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux	Erreur ! Signet non défini.
B. Statistique des indemnisations.....	Erreur ! Signet non défini.
C. Taux de libération des emprises sur la Y4 (Lot 4 et 5)	Erreur ! Signet non défini.
3.4 PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELÉ SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND-POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : LOT 1	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux	Erreur ! Signet non défini.
B. Statistique des indemnisations.....	Erreur ! Signet non défini.
C. Taux de libération des emprises	Erreur ! Signet non défini.
3.5. PROJET DU DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D'ANYAMA, APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N'DOTRÉ-PÉAGE THOMASSET) : (LOT 2)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
SIGNET NON DEFINI.	
A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux	Erreur ! Signet non défini.
B. Statistique des indemnisations.....	Erreur ! Signet non défini.
C. Taux de libération des emprises	Erreur ! Signet non défini.
3.6. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (LOT 3)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux	Erreur ! Signet non défini.
B. Statistique des indemnisations.....	Erreur ! Signet non défini.
C. Taux de libération des emprises	Erreur ! Signet non défini.

3.7. AMÉNAGEMENTS CONNEXES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
IV. ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.1. PROJET DE CONSTRUCTION DU 4 ^{ÈME} PONT D'ABIDJAN (YOPOUGON-ATTÉCOUBÉ-ADJAMÉ).....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.2. CONSTRUCTION DE TROIS (3) ECHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND .	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.3. PROJET DE DEDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELEE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND-POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : (LOT 1)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.4. PROJET DU DEDOUBLEMENT DE LA ROUTE D'ANYAMA, APPELEE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N'DOTRE-PEAGE THOMASSET) : (LOT 2)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.5. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (LOT 3)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.6. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D'ALÉPÉ ET D'ANYAMA (LOT 4 ET 5).....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
V. SUIVI DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION AVEC LES PAP	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.1. POUR LA CONSTRUCTION DU 4 ^{ÈME} PONT ET SES VOIES D'ACCÈS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.2 CONSTRUCTION DES TROIS (3) ÉCHANGEURS DU BOULEVARD MITTERRAND.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.3. CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ – ANYAMA Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D'ALÉPÉ ET D'ANYAMA Y4 (LOTS 4 ET 5).....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.4. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.5. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D'ANYAMA APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD – CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON – CARREFOUR N'DOTRÉ – PÉAGE THOMASSET (Lo2) :	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.6. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU APPELÉE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD – ROND GESCO – CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE /LOT 1) :	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
VI. SUIVI DU PROCESSUS DE PAIEMENT DES INDEMNISATIONS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
6.1. PROJET DE CONSTRUCTION DU 4 ^{ÈME} PONT D'ABIDJAN (YOPOUGON-ATTÉCOUBÉ-ADJAMÉ)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
6.2. CONSTRUCTION DE TROIS (3) ECHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
6.3. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D'ALÉPÉ ET D'ANYAMA (LOT 4 ET 5)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
6.4. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELÉE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND-POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : LOT 1.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
6.5. PROJET DU DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D'ANYAMA, APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N'DOTRÉ-PÉAGE THOMASSET) : (LOT 2)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
VII. SUIVI DU PROCESSUS DE RÉINSTALLATION DES PAP	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
7.1. SITE D'AYEWAHI À SONGON (12 HA).....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
7.2. SITE D'EBIMPÉ À ANYAMA (17 HA)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
7.3. SITE DE RECASEMENT DES GROS CAMIONS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
7.4. SITE DE RÉINSTALLATION DES TAXIS COMMUNAUX 3 ÉCHANGEURS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
VIII. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES SOCIALES PRÉVUES PAR LE PGES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
8.1. CONDITIONS DE TRAVAIL CONSTATÉES SUR LES CHANTIERS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
8.2. ACCIDENTS MORTELS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
IX. GESTION DES PLAINTES	Erreur ! Signet non défini.
9.1. PRESENTATION DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
9.1.1. DISPOSITIF DE GESTION DES PLAINTES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
9.1.2. MODE OPERATOIRE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
9.1.2.1. REGLEMENT A L'AMIABLE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
9.1.2.2. REGLEMENT PAR VOIE JUDICIAIRE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
9.2. PLAINTES ENREGISTRÉES JUSQU'AU 31 AVRIL 2022	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
9.3. PLAINTES ENREGISTRÉES AU COURS DU MOIS D'AVRIL 2022.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
9.2.2. CONSTRUCTION DE 3 ÉCHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
9.2.3. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELÉE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND-POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : (LOT 1)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

9.2.4. PROJET DU DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D'ANYAMA, APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N'DOTRÉ-PÉAGE THOMASSET) : (LOT 2)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
9.2.5. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (LOT 3)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<i>Projets</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Omission</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Non recensé</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Contestation du montant</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Contestation du statut</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Autres</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Total</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
9.2.6. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D'ALÉPÉ ET D'ANYAMA Y4 (LOT 4 ET 5)	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<i>Projet</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Omission</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Non recensé</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Contestation du montant</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Contestation du statut</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Autres</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Total</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
9.4. PLAINTES TRAITÉES PAR LA CE-PAR ET LE CS-PAR	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
9.4.1. PLAINTES TRAITÉES PAR LA CE-PAR	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
9.4.2. PLAINTES TRAITÉES PAR LE CS-PAR	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
9.5. PLAINTES ENREGISTRÉES SUR LE SITE DE RÉINSTALLATION D'AYEWAHI	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
X. SUIVI DES PAP VULNÉRABLES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
XI. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT IDENTIFIÉES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PGES ET DES PAR	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
11.1. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT PRÉVUES DANS LE PAR ET/OU DANS LES PGES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
11.2. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT AU 31 AVRIL	Tapez une équation ici.
2022	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
XII. RESSOURCES CULTURELLES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
XIII. ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAR	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

LISTE DES ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

Sigles	Libellés
AAA	Actions Anticipées d'Acquisition
AGERROUTE	Agence de Gestion des Routes
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
ANDE	Agence Nationale De l'Environnement
ANO	Avis de non Objection
ANRMP	Autorité National de la Régulation des Marchés Publics
AOI	Appel d'offres International
AON	Appel d'offres National
AOO	Appel d'offres Ouvert
BAD	Banque Africaine de Développement
BNETD	Bureau National d'Études Techniques et de Développement
BOMP	Bulletin Officiel des Marchés Publics
BRT	Bus Rapid Transit (Voire en français, Ligne de Bus à très haut niveau de service)
CC-PTUA	Cellule de Coordination PTUA
CIIC	Cabinet International d'Ingénieries et de Conseils
CMOD	Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
CRAU	Centre de Recherche Architecturale et Urbaine
COJO	Commission d'ouvertures des plis et de jugement des offres
CPMP	Cellule de Passation des Marchés Publics des Ministères
CE-PAR	Cellule d'Exécution du PAR
CS-PAR	Comité de Suivi du PAR

Sigles	Libellés
CUACRI	Chef d'Unité Aménagements Connexes et Renforcement Institutionnel
CUO	Chef d'Unité Ouvrages d'art
CUR	Chef d'Unité Routes
CR	Consultation Restreinte
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DGMP	Direction Générale des Marchés Publics
DP	Demande de Propositions
DUP	Décret d'Utilité Publique
ED	Entente Directe
EE	Expert Environnementaliste
EIES	Études d'Impact Environnemental et Social
EPI	Équipement de Protection Individuelle
EAC	Employés d'Activité Commerciale
EXA	Exploitant Agricole
FAO	Organisation Mondiale de l'Alimentation
FCFA	Francs CFA
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
HT	Hors Taxes
HUMAN DEV	Action pour le Développement Humain
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
LBTP	Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics
MEER	Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier
MINASS	Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité
PAP	Population affectée par le projet
PAR	Plan d'Action de Réinstallation
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PPM	Plan de passation des marchés
PTBA	Plan de travail Budgétisé Annuel
PTUA	Projet de Transport Urbain d'Abidjan
PV	Procès-Verbal
UFHB	Université Félix Houphouët-Boigny
URC	Unité de Régulation de la Circulation de la Police Nationale
VTT	Véhicules de Transport de Troupes

Sigles	Libellés
RAS	Rien à Signaler
LAC	Locataire d'Activité Commerciale
LEQ	Locataire d'Équipement
ML	Ménage Locataire
MATED	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MBPE	Ministère chargé du Budget et du Portefeuille de l'État
MCLU	Ministère de la Construction du Logement et de l'Urbanisme
MDC	Mission de Contrôle et suivi des travaux
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MEER	Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier
MINEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MSPC	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
MT	Ministère du Transport
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OIDEL	Opérateur Ivoirien pour le Développement Local
PAC	Propriétaire d'Activité Commerciale
PEQ	Propriétaire d'Équipement
PNR	Propriétaire Non Résident
PF	Propriétaire Foncier
PR	Propriétaire Résident
SBQC	Sélection Basée sur la Qualité et le Coût
SBQ	Sélection basée sur la Qualification
SMC	Sélection au Moindre Coût
SPM	Spécialiste en Passation de Marchés
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxes sur la Valeur Ajoutée

RESUME

I. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

Dans le cadre de sa stratégie globale de développement, dont l'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire « une nation émergente à l'horizon 2020 », le Gouvernement a mis un accent particulier sur la performance du secteur routier. A cet effet, l'entretien, la réhabilitation et l'extension du réseau routier notamment dans les grands centres urbains constituent un axe privilégié pour l'essor économique du pays.

Ainsi, après la réalisation et la validation en 2014 du Schéma Directeur Urbain du Grand Abidjan (SDUGA), le Gouvernement ivoirien a sollicité l'appui technique et financier des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de sa première phase sur la période 2015-2030.

C'est dans ce contexte que la BAD, la JICA et le FEM ont donné leur avis favorable pour accompagner la Côte d'Ivoire dans le financement de la mise en œuvre du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA).

De manière générale, ce Projet vise une amélioration des conditions de vie de la population dans sa zone d'influence. Plus spécifiquement, il vise l'amélioration significative de la fluidité routière à Abidjan, la lutte contre la pollution atmosphérique, la diminution du chômage des jeunes et l'amélioration des revenus de la population notamment les femmes opératrices économiques.

Afin de favoriser une mise en œuvre efficace et efficiente, le Projet a été subdivisé en quatre (4) Composantes :

- Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures
- Composante 2 : Libération des emprises
- Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes
- Composante 4: Gestion du projet et renforcement des institutions

Le coût total estimatif du Projet s'élève à cinq cent quatre milliards neuf cent quarante-deux millions cinq cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante **504 942 579 460 Francs CFA HT**. Le projet est financé par la BAD, le FEM, la JICA et la RCI.

Le projet a été classé en **catégorie 1** selon les exigences du Système de Sauvegardes Intégré (SSI) de la Banque et du Décret N° 96-894 du 08 Novembre 1996 (Article 2, Annexes 1 et 3 relatifs aux projets soumis à Etude d'Impact environnemental).

Ce rapport constitue le quatrième de l'année 2022 c'est-à-dire le rapport de Suivi social d'Avril 2022 et le seizième depuis le début de la mise en œuvre des PAR.

II. PRINCIPAUX DOCUMENTS DE SAUVEGARDES SOCIALES PRÉPARÉS ET PUBLIÉS PAR LE MEER/AGERROUTE

Les **06 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) initiaux** et les **06 Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)** qui ont été élaborés en phase de préparation du projet, et en cours de mise en œuvre sont les suivants :

- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquerville) : (Lot 1) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5).

Les **05 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) complémentaires** actuellement en cours de préparation sont les suivants :

- ✓ 01 PAR du projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé);
- ✓ 01 PAR du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquerville) : (Lot 1)
- ✓ 01 PAR du projet de Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2),
- ✓ 01 PAR du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)
- ✓ 01 PAR du projet de construction l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5).

En plus des documents cités ci-dessus, **02 autres instruments** de sauvegardes sociales ont été élaborés dans le cadre du PTUA. Ce sont :

- ✓ Le Manuel de procédures de mise en œuvre des PAR ;
- ✓ Le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP).

III. PROGRES DES TRAVAUX ET ÉTAT GÉNÉRAL DE LA LIBÉRATION DES EMPRISES OU DES ACQUISITIONS DES TERRES

3.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

A. Taux d'avancement des travaux

L'état d'avancement global des activités du chantier durant le mois d'Avril 2022 est de **57%** contre **85%** prévu. Ce retard dans la mise du projet s'explique par (i) la non libération des emprises, (ii) la

prise en compte du BRT qui a nécessité la reprise totale des études APD et partielle des études d'exécution, (iii) la COVID-19 qui a occasionné la baisse de la cadence des travaux due à la réduction du personnel et de l'application des mesures barrières.

B. Déplacement des réseaux

L'état d'avancement des activités de déplacement de réseaux (MOOV, MTN, ORANGE, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT, AWALE, PETROCI) au 30 Avril 2022 est de 47% contre 100% prévu. Cet écart s'explique par la non libération des emprises.

C. Statistiques sur les indemnisations

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **655 PAP** ont été indemnisées pour un montant total de **643 044 306 FCFA** détaillé comme suit :

- **Quatre-vingt-quinze (95)** PAP à Attécoubé pour un montant de **88 023 221 FCFA** ;
- **Cinq cent six (506)** PAP à Yopougon pour un montant de **504 697 102 FCFA** et
- **Cinquante-quatre (54)** PAP à Adjamé pour un montant de **50 323 983 FCFA**.

Ainsi le nombre total de PAP indemnisées à la date du 30 Avril 2022 est de **11 534 sur 20 803** PAP recensées pour un montant total de **22 321 435 349 FCFA**.

D. Taux de libération des emprises

Aucune libération d'emprise n'a eu lieu au cours de ce mois d'Avril 2022.

3.2. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

A. Taux d'avancement des travaux

Les travaux n'ont pas encore démarré parce que le processus de recrutement de l'entreprise des travaux et le processus de négociation avec la mission de contrôle¹ retenue est en cours.

B. Déplacement des réseaux

La construction des trois (03) échangeurs impacte les réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT et SODECI. Leur déplacement a connu un retard car au 30 Avril 2022, le taux d'avancement est de 85% contre 100% planifié. Cet écart s'explique par le retard dans la libération des emprises.

C. Statistiques sur les indemnisations

Au 30 Avril 2022, aucune des 290 PAP recensées n'a encore été indemnisée.

D. Taux de libération des emprises

De ce qui découle, aucune libération n'a encore eu lieu sur les 03 échangeurs. Toutefois, les emprises des échangeurs de la riviéra 3 et de la Riviera Palmeraie sont disponibles à 50% car n'étant pas occupées par de biens.

¹ Groupement Oriental Consultant Global Co.Ltd. (OCG)/INGEROSEC Corporation /Études Techniques et Coordination (ETECO)

3.3. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT est de 39% au 30 Avril 2022 sur le lot 4, contre une prévision de 90,50%. Cet écart s'explique par la mauvaise organisation du chantier par l'entreprise (97% des emprises libérées).

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux est de 40,5% au 30 Avril 2022 sur le lot 5 contre une prévision de 85% avec un délai consommé de 90,5%. Cet écart s'explique par la non libération des emprises (50% des emprises libérées).

B. Statistique des indemnisations

Au cours du mois d'Avril 2022, **355 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **2 822 369 902 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **991 sur 3011 PAP** recensées, pour un montant total de **4 317 324 669 FCFA** sur les lots 4 et 5.

C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 4, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération de l'emprise reste à 98% sur le Lot 4, soit 13,92 km sur 14,2 km.

Sur le Lot 5, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 40,65%, soit 05 km libérés sur 12,3 km.

3.4 Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : Lot 1

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au 30 Avril 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT) est de 49,80% contre une prévision de 65% avec un délai consommé de 69,62%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et la découverte de nouveaux réseaux non prévus (eaux usées et IHS).

B. Statistique des indemnisations

Au cours du mois d'Avril 2022, **185 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **183 426 439 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **1 183 sur 3 307 PAP** recensées, pour un montant total de **642 002 923 FCFA** sur le lot 1.

C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 1, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 93% contre 100% prévu à date, soit 17,67 km libérés sur 19 km. Cet écart s'explique par les incompréhensions entre la communauté de Niangon Adjamé et la coordination du PTUA sur le tracé du projet au niveau du village.

Le ripage de la zone du marché Bagnon au PK 5 sur le lot 1 a pour objectif d'éviter les gros impacts négatifs que sont la démolition d'une dizaine d'immeubles de hauteur moyenne de 9 m. Cela permet non seulement de rendre moins onéreux le budget du PAR, mais également d'éviter de retarder les

travaux dans le délai. Ainsi, le tracé du projet a été ripé sur le côté gauche dans le sens du linéaire du PK3 au PK4 sur une longueur d'un (1) km. Cette situation a d'ailleurs entraîné la réalisation d'un PAR complémentaire en cours de finalisation.

3.5. Projet du Dédoublage de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au 30 Avril 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT, Fibre Optique du stade) est de 33,60% contre une prévision de 62% avec un délai consommé de 69,62%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et le ripage du linéaire afin d'éviter le déplacement d'un important réseau électrique.

B. Statistique des indemnités

Au cours du mois d'Avril 2022, **21** PAP ont été indemnisés pour un montant de **12 703 800 FCFA**, portant le total de PAP indemnisés à **109 sur 1097 PAP** recensés, pour un montant total de **130 076 648 FCFA**.

C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 2, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 94% contre 100% prévu à date, soit 21,62 km d'emprises libérées sur 23 km. Cet écart s'explique par le ripage du linéaire qui a entraîné l'élaboration d'un PAR complémentaire en cours de finalisation.

3.6. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au 30 Avril 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT) est de 64,22% contre une prévision de 100% pour un délai consommé de 95,61%. Le retard s'explique par le processus de sélection de la mission de contrôle encore en cours, des modifications majeures notamment sur le réseau d'assainissement, la découverte des nouveaux réseaux et la non libération des emprises.

B. Statistique des indemnités

Au cours du mois d'Avril 2022, aucune PAP n'a été indemnisée. Ainsi, le nombre total de PAP indemnisés est toujours de **106 PAP sur 490 recensés**, pour un montant total de **51 834 930 FCFA**.

C. Taux de libération des emprises

La totalité des emprises du projet du Boulevard Latrille a été libérée depuis le mois d'avril 2021. Les travaux sont toujours en cours.

3.7 Aménagements connexes

Les aménagements connexes du PTUA portent sur 28 projets dont seulement 04 induisent la prise en compte de la sauvegarde sociale :

- Etude APS et APD des travaux de construction de la ligne 1B du BRT de Yopougon ;
- Elaboration d'un Plan Vert et du Parkway de Yopougon ;
- Aménagement des quartiers de Boribana, Yao Sehi et Doukouré ;

- Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands (Aire de stationnement et Réhabilitation du Marché de Koumassi).

Les études dans le cadre de ces projets ont pour objectif de faire des monographies des zones d'implémentation. Les conclusions des rapports de ces études seront transmises au Gouvernement et au DAA qui décideront de la mise en œuvre ou non de PAR.

En ce qui concerne les études (Elaboration de Plan d'Urbanisme de détails (PUd), APS et APD des travaux de construction de la ligne 1B du BRT de Yopougon, Aménagement des quartiers de Boribana, Yao Sehi et Doukouré, Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands), les TDR ont été élaborés et ont été transmis à la Banque pour information. Quant aux actes de cession des surfaces mises à disposition par les Mairies (Treichville, Marcory, Bingerville et Koumassi), pour la construction des centres multifonctionnels et des équipements marchands, ces documents sont disponibles au niveau du PTUA et seront partagés avec la Banque.

En attendant les rapports provisoires des études citées ci-dessus, aucune activité de sauvegarde sociale n'a été réalisée au cours de ce mois d'Avril 2022.

IV. ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION AVEC LES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Au cours de ce mois d'Avril 2022, dix (10) sessions d'information, de sensibilisation et une (01) réunion d'échanges avec les PAP ont été organisées sur l'ensemble des projets du PTUA. Ces sessions se sont déroulées sous forme de rencontres, de visites à domicile et sous forme de réunions d'échanges. Elles avaient pour objectifs de :

- Donner des informations aux PAP sur le projet ;
- Inciter les PAP n'ayant pas encore négocié à aller à la négociation ;
- Inviter les PAP dont les noms sont sur les listes de paiement à venir se faire payer en leur précisant la liste des documents requis ;
- Inviter les PAP ayant été indemnisées à libérer les emprises.

4.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) Information et sensibilisation de proximité

Six (06) séances d'information et de sensibilisation ont été réalisées du 12 au 26 Avril 2022, par l'ONG OIDEL dans les quartiers traversés par les travaux de construction du 4e Pont.

4.2. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

Aucune séance d'information et de sensibilisation n'a eu lieu au cours de ce mois d'Avril 2022.

4.3. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)

L'ONG HUMANDEV a réalisé le 21 Avril 2022, une réunion d'échanges avec la chefferie de Niangon Adjamé dans la commune de Yopougon.

4.4. Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2)

Aucune séance d'information et de sensibilisation n'a eu lieu au cours de ce mois d'Avril 2022.

4.5. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

L'ONG OIDEL a réalisé le 27 Avril 2022, une (01) séance d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la commune de Cocody dans le quartier d'Angré Château fin goudron.

4.6. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)

L'ONG OIDEL a réalisé les 14, 19 et 22 Avril 2022, trois (03) séances d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la Commune de Cocody dans le quartier d'Angré Extension et Djibi village.

V. SUIVI DU PROCESSUS DE NEGOCIATION DES PAP

Depuis le lancement de l'opération de négociation avec les PAP en 2017, un total de **23 373** PAP ont négocié sur les **28 998** PAP recensées, soit un taux de négociation de **80,60%** au 30 Avril 2022. Les détails des négociations globales depuis le démarrage sont donnés dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Détail des négociations sur l'ensemble des Projet du PTUA depuis le démarrage au 30 Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP négociées	Montant négocié	Reste à négocier
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	17 398	32 877 503 830	3 405
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	219	415 725 240	71
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	2 380	24 822 158 345	631
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset)	1 097	657	886 587 984	440
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	2 411	3 040 785 028	895
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	308	342 449 927	182
TOTAL		28 998	23 373	62 385 210 354	5 624

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **57 PAP** ont pris part aux séances de négociation et ont signé chacun, un certificat de compensation et un Procès-Verbal de négociation au sein des 04 Commissions Locales de Négociation (CLN de Yopougon, Anyama, Cocody et Adjamé) dans les 06 communes traversées par le PTUA. Les détails des négociations avec les PAP pour l'ensemble sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Détail des négociations sur l'ensemble des Projet du PTUA au cours du mois d'Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié au cours du mois d'Avril 2022	Montant négocié	Reste à négocier
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	38	222 626 835	3 405
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	0	0	71
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	12	145 210 000	631
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset)	1 097	0	0	440
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	7	4 022 113	895
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	0	0	182
TOTAL		28 998	57	371 858 948	5 624

Comparativement au mois de Mars 2022, il y a eu moins de PAP qui ont signé les certificats de compensation et les procès-verbaux de négociation (185 en Mars 2022 contre 57 en Avril). Ce faible nombre de PAP ayant négocié est dû à la non disponibilité des membres de la CE-PAR notamment ceux qui sont en charge de conduire les négociations avec les propriétaires de bâtis.

Face à cette difficulté, l'AGEROUTE à travers la Coordination du PTUA, a rencontré les tutelles (Ministères) et des engagements fermes ont été pris quant à l'accomplissement de leurs missions.

VI. SUIVI DES INDEMNISATIONS DES PAP

Depuis le lancement de l'opération d'indemnisation des PAP en 2017, un total de **13 923** PAP ont été indemnisées à la date du 30/04/2022, sur un total de **23 373** PAP ayant négocié, (soit 59,56% par rapport aux PAP ayant négocié et 48% par rapport au nombre global de PAP identifiées dans les emprises du projet). Les détails des indemnisations globales depuis le démarrage de l'opération sont présentés dans le tableau 3.

Tableau 3 : Détail des indemnisations sur l'ensemble des Projets du PTUA depuis le démarrage jusqu'au 30 Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié	Nbre de PAP indemnisées	Montant indemnisés	Reste à indemniser
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	17 398	11 534	22 321 435 349	2 774
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	219	0	0	290
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	2 380	991	4 317 324 669	2 088
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	657	109	130 076 648	984
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	2412	1 183	642 002 923	2 124
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	308	106	51 834 930	384
TOTAL		28 998	23 373	13 923	27 199 620 117	11 734

Ce sont au total **1 216** PAP qui ont été indemnisées au cours de ce mois d'Avril 2022, pour un montant de **3 775 878 656** FCFA. Le détail des indemnisations des PAP au cours du mois d'Avril 2022 sont contenues dans le tableau 4.

Tableau 4 : Détail des indemnisations sur l'ensemble des Projets du PTUA au cours du mois d'Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié au cours du mois d'Avril 2022	Nbre de PAP indemnisées au cours du mois d'Avril 2022	Montant indemnisés
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	38	655	643 044 306
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	0	0	0

Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	12	355	2 822 369 902
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotrè – Péage Thomasset	1 097	0	21	127 038 009
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	7	185	183 426 439
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latriille	490	0	0	0
Total		28 998	57	1 216	3 775 878 656

Comparativement au mois de Mars 2022, le nombre de PAP indemnisées au cours du mois d'Avril 2022 a plus que doublé (524 pour le mois de Mars 2022 contre 1216 pour le mois d'Avril 2022). Ce bond quantitatif s'explique par la décentralisation et l'autonomie des régies d'avances, en charge d'indemniser les PAP (une Régie d'Avance par commune).

VII. SUIVI DU PROCESSUS DE REINSTALLATION DES PAP

La CC-PTUA a acquis par le biais de l'AGEF, cinq (05) sites d'une superficie totale de 68 ha à Anyama (03 sites) et Songon (02 sites) dont les études techniques d'aménagement ont été réalisées par le BNETD. Compte tenu du nombre de PAP ayant opté pour la réinstallation, la CC-PTUA a démarré l'aménagement de 02 sites pour l'instant. Il s'agit des sites d'Ayewahi à Songon (12 ha) et d'Ebimpé à Anyama (17 ha).

En plus de ces 05 sites, la CC-PTUA a également démarré l'aménagement de 02 autres sites dont celui de la réinstallation des gros camions et celui de la réinstallation des taxis communaux des 3 Echangeurs.

7.1. Site d'Ayewahi à Songon (12 ha)

Au 30 Avril 2022, l'état d'avancement des travaux est de 95% pour la construction de 417 logements prévus. A date, 226 logements sont achevés, 214 clés ont été remises aux PAP depuis le 26 Novembre 2021. Il s'en suit que 12 logements achevés ne sont pas encore attribués du fait de l'absence d'électricité et d'eau. Par ailleurs, un avenant est en cours d'élaboration pour les travaux supplémentaires.

Cette opération s'effectue de façon progressive à mesure de la disponibilité des logements. Les actions visant à finaliser l'aménagement de ce site de recasement sont les suivantes :

- ✓ 191 logements à achever (gros œuvres) ;
- ✓ Travaux de protection et de signalisation ;
- ✓ Pose de compteurs de la SODECI et de la CIE.

La situation de recasement sur ce site par projet est la suivante :

- **Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) :** Les 12 et 14 Avril 2022, 11 PAP/PR ont procédé au tirage de clés en vue du recasement. Ainsi, le nombre de PAP recasées devient 214 PAP recasées à ce jour et réparties comme suit, selon les types de logement : (i) 68 PAP pour les bâtis de 2 pièces ; (ii) 107 PAP pour les bâtis de 3 pièces ; (iii) 39 PAP pour les bâtis de 4 pièces.

- **Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacqueline) : (Lot 1) :** Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucune PAP n'a été recasée sur les 19 PAP ayant opté pour le relogement.
- **Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2) :** Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire.
- **Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3) :** Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire.
- **Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5) :** Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire.

7.2. Site d'Ebimpé à Anyama (17 ha)

Au 30 Avril 2022, le taux d'avancement physique des travaux est estimé à 50% avec un taux de consommation de 100%. Vu l'incapacité de l'entreprise à exécuter les travaux, le contrat a été résilié et le processus de sélection de la nouvelle entreprise est en cours.

7.3.Site de recasement des Gros camions

Au 30 Avril 2022, le taux d'avancement global des travaux est estimé à 95%. Seuls les travaux de réalisation de la couche de roulement, de signalisation et de finition du bâtiment ne sont pas encore exécutés parce que l'entreprise est en attente de la signature de son avenant par les autorités compétentes.

7.4. Site de réinstallation des taxis communaux 3 échangeurs

L'état d'avancement des travaux du site de recasement des taxis communaux est estimé à 75% (dont 95% d'avancement pour les travaux du site de recasement des taxis communaux) pour un délai de consommation de 100% au 30 Avril 2022. Ce retard est dû à la non libération des emprises.

VIII. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES SOCIALES PRÉVUES PAR LE PGES

Les PGES du PTUA, prévoient un ensemble de dispositifs d'hygiène, de santé et de sécurité pour garantir de bonnes conditions de travail aux employés :

- Le recrutement des employés conformément au code du travail en vigueur en Côte d'Ivoire, et aux textes d'application relatif au travail temporaire ;
- Le port d'EPI pour tous les employés et visiteurs des chantiers ;
- L'équipement des chantiers de dispositifs médicaux (infirmerie avec médicaments/ambulance...)
- La construction de latrines en nombre suffisant et répondant aux normes d'hygiène fonctionnelles ;
- L'installation d'extincteurs sur l'ensemble des chantiers ;
- La formation et la sensibilisation des travailleurs sur le VIH SIDA et distribution de condoms
- La gestion des déchets solides sur les chantiers ;
- La règlementation des personnes, des travailleurs et des véhicules sur les chantiers.

8.1. Conditions de travail constatées sur les chantiers

La plupart des employés engagés sur les chantiers du PTUA disposent d'un contrat de travail à l'exception des journaliers. Aussi, chaque base vie dispose-t-elle d'une infirmerie et d'une ambulance.

Toutefois, des faiblesses sont constatées dans l'application de certains dispositifs. Il s'agit notamment de :

- La mise à disposition et du port des EPI ;
- La nature des contrats des travailleurs et des employés ;
- La formation et la sensibilisation des employés sur les mesures de santé, sécurité et d'hygiène ;

Ces faiblesses pourraient expliquer en partie la plupart des accidents enregistrés sur les chantiers du PTUA. Toutefois, au cours de ce mois d'Avril 2022 aucun arrêt de travail n'a été observé sur tous les chantiers du PTUA.

8.2. Accidents mortels

Depuis le démarrage des travaux, huit (08) accidents mortels se sont produits sur le chantier occasionnant la mort de sept (07) employés et un (1) riverain de l'entreprise des travaux. Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucun accident n'a été enregistré sur les chantiers.

IX. GESTION DES PLAINTES

Depuis le démarrage de la mise œuvre du PTUA, le Bureau de Gestion des Plaintes (BGP) a enregistré 3287 plaintes dont 3184 (96,86%) traitées et clôturées, 103 (3,14%) en cours de traitement. Ces 103 plaintes sont déjà traitées mais non encore clôturées. Les types de plaintes portent globalement sur l'omission dans la base de données des PAP, les PAP Non recensées, la contestation de montant et de l'évaluation des bâtis impactés, la contestation du statut attribué aux PAP, le litige sur propriété, l'erreur sur nom et prénoms, sur le numéro de pièces d'identité et sur l'identifiant de PAP, les dégâts causés par les entreprises en charge des travaux. Les détails de ces plaintes recueillies sont présentés dans le tableau 5.

Tableau 5 : Tableau récapitulatif global des plaintes depuis le démarrage du projet

N°	CLN	Projets	Nbre total de plaintes enregistrées	Nbre de plaintes traitées et clôturées	Nbre de plaintes en cours de traitement	Nbre de plaintes traitées mais non clôturées	Nbre de plaintes non traitées
1	CLN d'Adjamé	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	221	206	15	15	0
2	CLN de Cocody	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4)	117	113	4	4	0
		Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)	73	66	7	7	0
		3 Echangeurs	190	188	2	2	0
3	CLN de Yopougon	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	527	527	0	0	0
		Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquerville) : (Lot 1)	102	91	11	11	0
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)	20	16	4	4	0
4	CLN d'Abobo	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	11	11	0	0	0
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)	2	2	0	0	0
5	CLN d'Anyama	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	979	945	34	34	0
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)	5	5	0	0	0

6	CLN d'Attécoubé	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	737	727	10	10	0
7	CLN de Songon	Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)	303	287	16	16	0
TOTAL			3287	3184(96,86%)	103(3,14%)	103	0

Au cours du mois d'Avril 2022, le Bureau de Gestion des Plaintes a enregistré 14 plaintes sur l'ensemble du Projet, dont 09 résolues et 05 en cours de traitement. Ces plaintes ont été recueillies dans les CLN de Yopougon, de Cocody et d'Anyama. Le récapitulatif des plaintes traitées et clôturées au cours d'Avril 2022 est présenté dans le tableau 6.

Tableau 6 : Récapitulatif des plaintes traitées et clôturées au cours du mois d'Avril 2022

N°	CLN	Projets	Nbre total de plaintes enregistrées	Nbre de plaintes traitées et clôturées	Nbre de plaintes en cours de traitement	Nbre de plaintes traitées mais non clôturées	Nbre de plaintes non traitées
1	CLN Yopougon	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	1	0	1	1	0
2	CLN de Cocody	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4)	1	1	0	0	0
		Prolongement du Boulevard Latriille (Lot 3)	0	0	0	0	0
3	CLN d'Anyama	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	12	8	4	4	0
TOTAL			14	9 (64,28%)	5 (35,72%)	5	0

X. SUIVI DES PAP VULNÉRABLES

Un total de 60 PAP vulnérables ont été identifiées et assistées dont 54 sur le projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan et 06 sur le Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville/ Lot 1). Un total de 42 PAP vulnérables sont déjà indemnisés et 18 restent à indemniser ; soit un taux d'indemnisation de 70%.

XI. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT IDENTIFIÉES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PGES ET DES PAR

Au cours de la mise en œuvre des PAR du PTUA, des échanges avec les communautés impactées ont généré les mesures d'accompagnement consignées dans le tableau 7.

Tableau 7 : Mesures d'accompagnement en cours de réalisation

N°	Projets	Mesures d'accompagnement identifiées	Etat de mise en œuvre au 30 Avril 2022
1	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	Réalisation de voiries à Adjamé deux Plateaux	Travaux en cours, taux de réalisation de 80%
2	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	<ul style="list-style-type: none">• Reconstruction de clôtures impactées par les travaux ;• Aménagement du site de réinstallation des taxis communaux	Travaux en cours, taux de réalisation global est de 75%
3	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	N/A	N/A
4	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	N/A	N/A
5	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	Construction de la clôture de l'école primaire publique du village de Niangon Adjamé	Travaux en cours, taux de réalisation global est de 100%
6	Prolongement du Boulevard Latrille	N/A	N/A

XII. RESSOURCES CULTURELLES

L'EIES du Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO-Carrefour route de Jacquville/Lot 1) a révélé la présence d'un site sacré (cimetière) au niveau du village de Niangon Adjamé.

Les propositions techniques d'amélioration du tracé ont été définies pour éviter ce site. A ce sujet, le PTUA a retenu la construction d'un mur de soutènement sur tout le front sud du cimetière afin d'éviter des éboulements. En plus, une passerelle a été projetée au niveau du cimetière pour assurer l'accès des villageois au site.

XIII. ACTIVITES REALISEES PAR LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAR

Les activités réalisées par les acteurs de mise en œuvre du PAR au cours du mois d'Avril 2022 sont détaillées dans le tableau 8.

Tableau 8 : Activités réalisées par les acteurs au cours du mois d'Avril 2022

Acteurs	Rappel des missions	Activités réalisées
CS-PAR	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des orientations ; • Supervision de la mise en œuvre du PAR ; • Approbation du budget ; • Autorisation des dépenses relatives au Plan d'actions de Réinstallation ; • Négociation, puis la signature par son Président, des contrats immobiliers en vue du relogement des propriétaires de bâtis y demeurant avec leur famille ; • Proposition à la nomination au poste de chef de projet adjoint et chef de projet adjoint au sein de la cellule d'exécution. 	<p>Aucune réunion de CS-PAR ne s'est tenue pour ce mois d'Avril 2022</p>
CE-PAR	<ul style="list-style-type: none"> • Instruction des données socio-économiques et démo-foncières relatives au recensement des personnes affectées par le projet ainsi qu'à l'inventaire des biens impactés, notamment, fonciers ou immobiliers et les commerces ou activités commerciales ; • Conduite des opérations de négociations avec les PAP ; • Signature des certificats de compensation, d'indemnisation, de déplacement et de réinstallation en vue de la libération des emprises du PTUA ; • Assistance de la maîtrise d'œuvre des études et des travaux d'aménagement des sites de réinstallation ; • Supervision de l'ensemble des opérations de déplacement et de réinstallation des populations ; • Assistance du Comité de Suivi et toutes les commissions qui seront créées dans le cadre du PAR pour les questions s'y rapportant. 	<p>Aucune réunion de la CE-PAR ne s'est tenue pour ce mois d'Avril 2022</p>
Pool Social	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser la tenue des négociations et des paiements les compensations avec les PAP ; • Assurer le suivi du déplacement et de la réinstallation des PAP ; • Traiter les plaintes et réclamations des PAP • Assister de manière spécifique les groupes vulnérables, avant, pendant et après le déplacement ; • Assister le CS et la CE-PAR sur toutes questions qui se rapportent au PAR ; • Suivre le processus de négociation • Informer et sensibiliser les PAP par rapport aux différents projets. • Suivre le processus d'indemnisation des PAP et participer à la mise à jour des données de la base • Assister et orienter des PAP pendant le processus de négociation. de relever les documents à fournir afin de prendre part à la négociation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi social des PAP (Information, sensibilisation, séance d'échanges et accompagnement des PAP) • Suivi des indemnisations des PAP • Suivi des libérations d'emprise • Elaboration des rapports (rapports de suivi social, rapports justificatifs des indemnisations) • Enregistrement et traitement des plaintes <p>Actualisation des données relatives aux PAP dans la base</p>
ONG	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser les PAP sur les objectifs de l'impact environnemental et social du projet ; • Expliquer les objectifs du plan d'action de réinstallation aux PAP • Faire comprendre aux personnes affectées la méthode utilisée pour le calcul d'indemnisation et adhérent au processus de réinstallation • Recueillir et traiter équitablement les doléances et les plaintes des personnes affectées par le projet ; • Suivre le déplacement et la réinstallation des personnes affectées par le projet ; • Identifier et prendre en charge les personnes vulnérables lors de la réinstallation 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement social des PAP • Suivi des négociations au sein des CLN • Suivi des indemnisations au sein des régies d'avance • Suivi des libérations d'emprise • Elaboration de rapports mensuels d'avancement

	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et rendre fonctionnelle une base de données de toutes les informations relatives aux personnes affectées ; • Produire et diffuser les différents livrables du PAR. 	
Bureaux d'études	<ul style="list-style-type: none"> • Edition des PV de négociation et les certificats de compensation des PAP conformément aux informations contenues dans la base de données ; • Actualisation des bases de données en régularisant la situation des PAP omises et/ou non recensées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation des données de la base • Edition des PV de négociation et des certificats de compensation • Traitement de plaintes • Elaboration de rapports mensuels d'avancement

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conformément aux obligations de la Convention de financement du PTUA, les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des PAR au 30 Avril 2022 sont résumées dans le tableau 9.

Tableau 9 : Synthèse des activités réalisées dans le mois d'Avril 2022 conformément aux obligations de financement

N° Accord de financement	Points de l'accord de financement	Etat de mise en œuvre des PAR dans le mois d'Avril 2022	Action à mener au prochain mois (Mai 2022)
Section 5.03. Autres conditions Fournir à la banque, un plan complet de réinstallation actualisé pour le 4ème pont incluant entre autres	Une actualisation précise de la liste des personnes affectées et des couts y relatifs	Listes actualisées des PAP disponibles qui servent de base de négociation avec les PAP	<ul style="list-style-type: none"> • Information et sensibilisation des PAP ; • Négociation avec les PAP pour la signature des certificats de compensation et des procès-verbaux de négociation ; • Indemnisation des PAP ayant négocié ; • Recasement des PAP/PR ; • Recueil et gestion des plaintes ; • Elaboration et transmission des rapports justificatifs des indemnisations • Elaboration de rapport mensuel (Mai 2022) de mise en œuvre des PAR
	Un plan de consultation et de communication détaillé	N/A (aucune libération d'emprise n'a été réalisée au cours de ce mois de Avril)	
	Un mécanisme détaillé de réception et de gestion des plaintes	Mécanisme fonctionnel avec 14 plaintes enregistrées dont 09 résolues et clôturées	
	Un calendrier actualisé de mise en œuvre	Calendrier disponible et en cours de mise en œuvre	
Section 5.04. Engagements de l'emprunteur	Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PGES y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport disponible	
	Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PR, y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport mensuel de mise œuvre des PAR disponible	

INTRODUCTION

I. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

1.1. Contexte

Dans le cadre de sa stratégie globale de développement, dont l'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire « une nation émergente à l'horizon 2020 », le Gouvernement a mis un accent particulier sur la performance du secteur routier. A cet effet, l'entretien, la réhabilitation et l'extension du réseau routier notamment dans les grands centres urbains constituent un axe privilégié pour l'essor économique du pays.

Aussi, après la réalisation et la validation en 2014 du Schéma Directeur Urbain du Grand Abidjan (SDUGA), le Gouvernement ivoirien a sollicité l'appui technique et financier des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de sa première phase sur la période 2015-2030.

C'est dans ce contexte que la BAD, la JICA et le FEM ont eu un écho favorable et ont donné leur avis favorable pour accompagner la Côte d'Ivoire dans le financement pour la mise en œuvre du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA).

De manière générale, ce Projet vise une amélioration des conditions de vie de la population dans sa zone d'influence. Plus spécifiquement, il vise l'amélioration significative de la fluidité routière à Abidjan, la lutte contre la pollution atmosphérique, la diminution du chômage des jeunes, l'amélioration des revenus de la population notamment les femmes opératrices économiques.

Afin de favoriser une mise en œuvre efficace, le Projet a été subdivisé en quatre (4) Composantes :

- Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures ;
- Composante 2 : Libération des emprises ;
- Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes ;
- Composante 4 : Gestion du projet et Renforcement des institutions ;

Le projet a été classé en **catégorie 1** selon les exigences du Système de Sauvegardes Intégré (SSI) de la Banque et du Décret N° 96-894 du 08 Novembre 1996 (Article 2, Annexes 1 et 3 relatifs aux projets soumis à l'Etude d'Impact environnemental).

1.2. Justification

Dès son accession au pouvoir, le Président la République SEM Alassane OUATTARA a entamé de grands chantiers de construction de routes et d'ouvrages sur toute l'étendue du territoire afin de désenclaver les villages, de raccorder les régions et/ou départements, d'améliorer les conditions de circulation dans les villes et d'apporter une réponse appropriée à la fluidité du trafic au niveau de la capitale économique.

En effet, des Projets majeurs comme le 3ème pont (HKB), l'échangeur VGE et le boulevard de France redressé ont pu être réalisés et offrir de nouvelles alternatives aux usagers. Cependant, force est de noter que beaucoup reste à faire au regard de la démographie galopante et la forte croissance du parc automobile ivoirien, de la fréquence des embouteillages et accidents de circulation sur certaines artères de la ville.

Ainsi, de l'ambition du président de la République de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, le gouvernement a adopté plusieurs plans stratégiques et schémas directeurs. Il s'agit du PND 2016 – 2020, de la Stratégie Nationale de Développement des Infrastructures de

Transport (SNDIT) 2011 – 2025, du Programme National du Changement Climatique (PNCC) 2015 – 2020, du Schéma Directeur des Transports Urbains du Grand Abidjan (SDTUGA) 2015 – 2020. A ces plans, s'ajoute la stratégie décennale 2013 – 2020 de la BAD qui donne la priorité aux infrastructures, à la Gouvernance, au secteur privé et à la croissance verte.

La justification de la mise en œuvre du PTUA provient de sa conformité avec ses plans et schémas directeurs. Au demeurant, la BAD associe de plus en plus aux grands projets d'infrastructures routières qu'elle finance des aménagements connexes en faveur des populations des zones traversées par ces projets en vue d'améliorer davantage leur condition de vie à travers une facilité d'accès aux services sociaux de base et un appui à la création d'activités génératrices de revenus.

Par ailleurs, le FEM qui vise les mêmes objectifs que la BAD à travers son programme d'approche intégrée de villes durables pour lequel Abidjan a été retenue comme une des villes pilotes, a choisi le PTUA comme projet de base à laquelle est arrimé le Projet Abidjan ville Durable.

Le Projet de Transport Urbain d'Abidjan est financé par un prêt du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), un don du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM), un prêt de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le Budget de l'Etat de Côte d'Ivoire.

Le rapport d'évaluation du projet publié par la BAD, indique deux phases de financement de tout le projet PTUA. La première phase a été signée le 29 décembre 2016. Elle porte sur deux accords, à savoir un accord de prêt avec la BAD et un accord de don avec le FEM. Ainsi, le PTUA a axé principalement ses activités sociales sur la première phase dont le financement de la construction du 4^{ème} pont d'Abidjan avec ses voies d'accès tout en prenant des dispositions pour les composantes.

1.3. Objectifs du projet

1.3.1 Objectif général

L'objectif général du projet est de mettre en place une infrastructure de transport pour renforcer les fonctions urbaines, améliorer la qualité de vie, faciliter les activités économiques en offrant une meilleure mobilité et un cadre de vie sain.

1.3.2 Objectif spécifique

De manière spécifique, le projet vise à améliorer :

- Le désenclavement des zones d'activités économiques ;
- Les conditions de vie des populations ;
- Le renforcement des capacités de la gestion urbaine de la ville d'Abidjan.

1.4. Résultats attendus

1.4.1 Impact

La compétitivité de l'économie ivoirienne est renforcée.

1.4.2 Effets

- La fluidité de la circulation, aux heures de pointe, sur les voies primaires du projet est améliorée ;
- La sécurité de la circulation routière s'est améliorée sur le réseau de voies primaires ;
- Les conditions de vie des populations se sont améliorées.

1.4.3 Produits

- Les nouvelles infrastructures routières sont réalisées et le système de contrôle du trafic est réhabilité ;
- Des aménagements socio-économiques sont réalisés et des mesures en faveur des femmes et jeunes sont mises en œuvre ;
- Les appuis, le renforcement des institutions et les études sont réalisés ;
- Les impacts environnementaux et sociaux du transport urbain sont atténués.

1.5. Contenu des composantes du projet et des activités nécessitant des acquisitions foncières et/ou réinstallation des PAP

1.5.1 Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures

La composante 1 comprend quatorze (14) activités décrites dont la quasi-totalité nécessite des acquisitions des terres et entraîne des réinstallation économiques et physiques des personnes. Elles sont ci-après récapitulées

Tableau 10 : contenu de la composante mise en œuvre des infrastructures

Catégorie	Contenu	Acquisitions foncière et/ou réinstallation ?
Travaux	1) Réhabilitation du système de contrôle du trafic (89 carrefours) ; 2) Construction d'un échangeur à la Riviera Palmeraie ; 3) Construction du viaduc reliant la Rue des jardins au Boulevard François Mitterrand dans la Commune de Cocody ; 4) Construction d'un échangeur au carrefour de la Riviera 3 au niveau du magasin ORCA ; 5) Prolongement du Boulevard Latrille sur 7 kilomètres ; 6) Aménagement de l'autoroute périphérique Y4 d'une longueur totale de 24,4 kilomètres ; 7) Dédoublément de l'autoroute de sortie Est sur 23 kilomètres ; 8) Dédoublément de l'autoroute de sortie Ouest sur 19 kilomètres ; 9) Construction du « 4ème pont » sur la lagune Ebrié reliant la Commune de Yopougon à celle du Plateau et aménagement de ses voies express de liaison ; 10) Plantation de 82 000 plants sur 382 km de voies urbaines	Oui
Services	11) Contrôle et surveillance des travaux : - D'aménagement de carrefours à feux tricolores, Routiers, - De construction du «4ème pont » et - De construction des trois (3) échangeurs cités en 2), 3) et 4) ; 12) Sensibilisation des populations à la sécurité routière, au code de la route, au VIH/SIDA et autres pandémies (MST diverses, virus Ebola, etc.), à la protection de l'environnement, à la scolarisation de la jeune fille et aux dangers de l'excision 13) S'appui à l'emploi de dix (10) jeunes ingénieurs diplômés au chômage	Non
Divers	14) Mise en œuvre des autres mesures du PGES pour les travaux : - De construction du «4ème pont », - De dédoublément de l'autoroute de sortie Est, - De dédoublément de l'autoroute de sortie Ouest, - De construction des trois (3) échangeurs cités en 2), 3) et 4), - D'aménagement de l'autoroute périphérique Y4 et - De prolongement du Boulevard Latrille ; - Suivi de la mise en œuvre des PGES.	Oui

○ Composante 2 : Libération des emprises

Trois (03) activités sont contenues dans la composante 2. Ce sont :

Tableau 11 : Contenu de la composante Libération des emprises

Catégorie	Contenu
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement des réseaux pour les travaux : <ul style="list-style-type: none"> - De dédoublement de l'autoroute de sortie Est, - De dédoublement de l'autoroute de sortie Ouest, - D'aménagement de l'autoroute périphérique Y4, - La construction du « 4ème pont » et de ses voies d'accès, - De prolongement du Boulevard Latrille et - De construction de trois (3) échangeurs ;
Services	<ul style="list-style-type: none"> • Indemnités des Personnes Affectés par le Projet (PAP) sur l'emprise : <ul style="list-style-type: none"> - De trois (3) routes (Y4, Sortie Est et Sortie Ouest), - Des trois (3) échangeurs et - Sur le prolongement du Boulevard Latrille ; • Indemnités des PAP et des bâtis sur l'emprise du « 4ème pont » et de ses voies de liaison.

○ **Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes**

La composante 3 comprend quatre (04) activités dont certaines nécessitent des acquisitions des terres et entraînent des réinstallations économiques et physiques des personnes. Elles sont récapitulées dans le tableau 13.

Tableau 12 : Contenu de la composante Aménagements Connexes et mesures en faveur des femmes

Catégorie	Contenu	Acquisition foncière et/ou réinstallation ?
Travaux	1) Construction de quatre (4) centres multifonctionnels pour les femmes et les jeunes ; 2) Construction d'équipements marchands (marché de Koumassi et une (1) aire de stationnement à Yopougon) ;	Oui
Biens	3) Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour trois mille (3000) femmes 4) Appui logistique à l'Unité de Régulation de la Circulation (URC) avec l'achat de : <ul style="list-style-type: none"> - Cinquante (50) scooters munis d'un casque chacun, - Vingt (20) motos munies chacune d'un casque, - Quinze (15) vélos de modèle VTT et - Dix (10) véhicules pick-up. 	Non

○ **Composante 4 : Gestion du projet et renforcement des institutions**

La composante 4 comprend 29 activités réparties en quatre (04) groupes.

Tableau 13 : Contenu de la composante Gestion de Projet et renforcement des institutions

Catégorie	Contenu	Acquisitions foncières et/ou réinstallation.
Travaux	Appuis institutionnels 1) Appui au compostage des déchets au centre d'Akouédo	Oui
Service	Appuis institutionnels 2) Etude pour la mise en place d'un système d'adressage urbain ;	Non Mais s'assurer de la prise en compte des

Catégorie	Contenu	Acquisitions foncières et/ou réinstallation.
	<p>3) Mise en place d'un (1) système géoréférencé des contribuables (E-Commune) dans les Communes d'Abobo, d'Anyama, d'Adjamé, de Marcory, et de Yopougon ;</p> <p>4) Elaboration de Plans d'Urbanisme Détaillés (PUD – Plan d'Urbanisme Directeur) ;</p> <p>5) Renforcement de la capacité de la Division de la Planification Urbaine du District Autonome d'Abidjan (DAA) avec l'organisation de conférences et l'Assistance Technique) ;</p> <p>6) Elaboration d'un plan de drainage et une stratégie d'adaptation climatique du District d'Abidjan ;</p> <p>7) Etude de faisabilité pour la mise en place de lignes BRT ;</p> <p>8) Elaboration d'un plan de circulation pour le District d'Abidjan ;</p> <p>9) Elaboration d'un Règlement général de la police du stationnement et d'un Cahier de Charges pour l'aménagement, l'exploitation, l'entretien d'aires de stationnement et le contrôle du stationnement dans la ville d'Abidjan ;</p> <p>10) Evaluation et amélioration de la qualité de l'air (appareils de mesure de la pollution, cadre juridique, suivi par UFHB).</p> <p>Appui à la sécurité routière</p> <p>11) Révision et extension du programme d'éducation routière en milieu scolaire ;</p> <p>12) Audit de sécurité routière du Projet.</p> <p>Autres études</p> <p>13) Études d'aménagement du Boulevard Valéry Giscard d'Estaing (VGE) ;</p> <p>14) Elaboration d'un plan d'aménagement des quartiers Boribana, Yao Séhi et Doukouré ;</p> <p>15) Etude pour le paiement du «4ème pont ».</p> <p>Divers</p> <p>16) Suivi-Évaluation de l'Impact Socio-Économique du Projet ;</p> <p>17) Audit financier et comptable du Projet ;</p> <p>18) Frais de fonctionnement de l'Unité de Gestion ;</p> <p>19) Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD), y compris les honoraires des fonctionnaires Chefs de Cellule de Projet issus respectivement du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), du Ministère des Transports (MT) et du District Autonome d'Abidjan (DAA) ;</p> <p>20) Assistance Technique à la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée : deux (2) Consultants individuels pour cinq (5) ans ;</p> <p>21) Communication (Service de Presse) du Projet ;</p> <p>22) Audit Technique du Projet.</p>	<p>PAR dans les études des infrastructures</p>

Catégorie	Contenu	Acquisitions foncières et/ou réinstallation.
Biens	Appuis institutionnels 23) Fourniture de matériel technique au DAA (pour la Direction des Parcs et Jardins) Appui à la sécurité routière 24) Mise en place d'un (1) SIG sur les accidents de la circulation (fournitures d'équipements informatiques et de tablettes à la Police, à la Gendarmerie Nationales et aux Urgences des Hôpitaux ainsi que la formation des utilisateurs) et d'une (1) ligne spécialisée (LS) ; 25) Acquisition et installation de dix (10) radars fixes et d'un (1) centre opérationnel ; 26) Mise en place d'un (1) système intelligent de gestion du trafic et formation des agents et de cinquante (50) jeunes à la gestion du trafic et à la maintenance des feux tricolores Divers 27) Fournitures et équipements pour les Cellules de Projet du : - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), - Ministère des Transports (MT) et - District Autonome d'Abidjan (DAA) ;	
	Divers 28) Appui à la gestion participative du parc urbain du BANCO 29) Appui à la réglementation et au contrôle des hydrocarbures en CI	

1.6. Coût estimatif et plan de financement

1.6.1 Coût estimatif du projet

Le coût total estimatif du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA), comprenant quatre (4) grandes composantes, s'élève à **cinq cent quatre milliards neuf cent quarante-deux millions cinq cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante (504 942 579 460) Francs CFA** réparti comme suit :

Tableau 14 : Cout estimatif du projet par composante

COMPOSANTES	COÛT ESTIMATIF (F CFA)
A. Mise en place des infrastructures	356 064 686 781
B. Libération des emprises	82 664 086 800
C. Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes	2 884 095 003
D. Gestion du projet et renforcement des institutions	11 081 581 464
E. Imprévus physique (10%)	35 172 951 827
F. Aléas financiers (3,5%)	17 075 177 585
TOTAL ESTIMATIF	504 942 579 460

1.6.2 Plan de financement du projet

Le Projet de Transport Urbain d'Abidjan est financé par un prêt du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), un don du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM), un prêt de

l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le Budget de l'Etat de Côte d'Ivoire.
Ce plan global de financement se répartit comme suit :

Tableau 15 : Plan de financement du projet

SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANTS		POURCENTAGE
	EUROS	F CFA	
PRÊTS BAD	566 990 000	371 921 059 430	74%
DON FEM	6 400 000	4 198 124 800	1%
PRÊT JICA	63 490 000	41 646 709 930	8%
BUDGET RCI	132 900 000	87 176 685 300	17%
TOTAL	769 780 000	504 942 579 460	100%

II. PRINCIPAUX DOCUMENTS DE SAUVEGARDES SOCIALES PRÉPARÉS ET PUBLIÉS PAR LE MEER/AGEROUTE

Les **06 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) initiaux** et les **06 Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)** qui ont été élaborés en phase de préparation du projet, et en cours de mise en œuvre sont les suivants :

- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5).

Les **05 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) complémentaires** actuellement en cours de préparation sont les suivants :

- ✓ 01 PAR du projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) ;
- ✓ 01 PAR du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)
- ✓ 01 PAR du projet de Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2),
- ✓ 01 PAR du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)
- ✓ 01 PAR du projet de construction l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5).

En plus des documents cités ci-dessus, **02 autres instruments** de sauvegardes sociales ont été élaborés dans le cadre du PTUA. Ce sont :

- ✓ Le Manuel de procédures de mise en œuvre des PAR ;
- ✓ Le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP).

Tous ces documents de sauvegardes environnementales et sociales préparés dans le cadre de la mise en œuvre du projet sont présentés dans les tableaux 16, 17 et 18.

Tableau 16 : Documents de sauvegardes sociales

N°	Documents de Sauvegardes sociales (PAR) produits	Lot	Date de production	Date de validation	Date de publication au niveau national	Date de publication au niveau de la Banque	Date de mise en œuvre	Nombre de PAP recensés
PAR Initiaux								
1	PAR de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	Lots 4 et 5	Juin 2019	27 Aout 2020	Non publié	Non publié	27 Aout 2020	3011
2	PAR du dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	Lot 1	Juillet 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	3307
3	PAR du dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	Lot 2	Octobre 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	1114
4	PAR de la construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterand		Février 2019	27 Mars 2019	Non publié	Non publié	27 Mars 2019	290
5	PAR du prolongement du Boulevard Latrille	Lot 3	Juin 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	491
6	PAR de la construction du 4 ^{ème} pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)		Aout 2017	Avril 2018	Non publié	Non publié	Avril 2018	20803
PAR Complémentaires								
1	PAR de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	Lot 4	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
2	PAR du dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	Lot 1	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
3	PAR du dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	Lot 2	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
4	PAR du prolongement du Boulevard Latrille	Lot 3	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD

5	PAR de la construction du 4 ^{ème} pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)		Août 2021	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
---	---	--	-----------	-----	-----	-----	-----	-----

Tableau17 : Autres documents de sauvegardes sociales

N°	Autres Documents de Sauvegardes sociales (PEPP/Manuel de procédures du PAR) produits	Projets	Date de production	Date de validation	Date de publication au niveau national	Date de publication au niveau de la Banque
1	Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP)	PTUA	Janvier 2020	TBD	Non publié	Non publié
2	Manuel de procédures des PAR	PTUA	Octobre 2021	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Tableau 18 : Documents de sauvegardes environnementales

N°	Documents de Sauvegardes environnementales (PGES) produits	Lot	Date de production	Date de validation	Date de publication au niveau national	Date de publication au niveau de la Banque	Date de mise en œuvre
1	PGES de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	Lots 4 et 5	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE mai 2016 / Actualisé en 2018 et révisé en 2020	Non publié	Non publié	27 Aout 2020
2	PGES du dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquerville)	Lot 1	Janvier 2016	pprouvé par l'ANDE avril 2016 / Actualisation en cours (transmission à la BAD le 2 mars 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020
3	PGES du dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	Lot 2	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE février 2016 / Actualisé en 2018 et révisé en 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020
4	PGES de la construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterand	N/A	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE mai 2019	Non publié	Non publié	27 Mars 2019
5	PAR du prolongement du Boulevard Latrille	Lot 3	Janvier 2018	Approuvé par l'ANDE mai 2016 / Actualisé en 2018 et révisé en 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020
6	PGES de la construction du 4 ^{ème} pont d'Abidjan (Yopougon- Attécoubé-Adjamé)	N/A	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE novembre 2016 / Actualisé en 2018 et en cours de révision	Non publié	Non publié	Avril 2018

III. PROGRES DES TRAVAUX ET ÉTAT GÉNÉRAL DE LA LIBÉRATION DES EMPRISES OU DES ACQUISITIONS DES TERRES

3.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

A. Taux d'avancement des travaux

L'état d'avancement global des activités du chantier durant le mois d'Avril 2022 est de **57%** contre **85%** prévu et est résumé dans le tableau ci-dessous. Ce retard dans la mise en œuvre du projet s'explique par (i) la non libération des emprises, (ii) la prise en compte du BRT qui a nécessité la reprise totale des études APD et partielle des études d'exécution ; (iii) la COVID-19 qui a occasionné la baisse de la cadence des travaux due à la réduction du personnel et l'application des mesures barrières.

Tableau 19 : Synthèse des activités de chantier au 30 Avril 2022

Activités		État d'avancement
Construction de l'ouvrage principal	Pieux	95.39% de réalisation
	Semelles	87.5% de réalisation
	Piles	85.42% de réalisation
	Tabliers	54.18% de réalisation
	S/Total	70.84% de réalisation
Construction des bretelles nord et sud	Pieux	85.71% de réalisation
	Semelles	75% de réalisation
	Piles	25% de réalisation
	Tabliers	0% de réalisation
	S/Total	33.39% de réalisation
Construction du pont cadre de la voie K78		100% de réalisation
Construction du pont cadre de la voie de Santé		100% de réalisation
Construction échangeur K9		60% de réalisation
Construction échangeur M48		60% de réalisation
Canal de Boribana		69% de réalisation
Terrassement		15% de réalisation
Total 4^{ème} pont et ses voies d'accès		57%

B. Déplacement des réseaux

L'état d'avancement des activités de déplacement de réseaux (MOOV, MTN, ORANGE, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT, AWALE, PETROCI) au 30 Avril 2022 est de **47%** contre 100% prévu. Cet écart s'explique par la non libération des emprises. Le détail de l'état d'avancement est présenté dans le Tableau 20.

Tableau 20 : État d'avancement des travaux de déplacement des réseaux au 30 Avril 2022

Concessionnaire Sous-traitants	Etudes	Travaux
CI Energie – EKM	47 %	10.8%
CI Energie – EGICI	30%	5%
SODECI Assainissement	30%	0%
SODECI Assainissement – BETTRADO	0%	0%
SODECI Eau Potable	66%	50%
MOOV – AFRIBACOM	40%	30%
MOOV – SETELCI	100%	30%
ORANGE - INNOV TECHNOLOGY	66%	33%
MTN – STA	30%	30%
PETROCI – FRANZETTI	100 %	100%
ANSUT - RAKALL (Fibre Optique)	100%	100%
MTN - IHS (Antenne, Pylône)	10%	10%
DITT/AFRIBACOM (Ministère de l'intérieur, vidéo surveillance)	33%	33%
AWALE	35%	20%
Taux d'avancement global	47%	

C. Statistiques sur les indemnisations

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **655 PAP** ont été indemnisées pour un montant total de **643 044 306 FCFA** détaillé comme suit :

- **Quatre-vingt-quinze (95)** PAP à Attécoubé pour un montant de **88 023 221 FCFA** ;
- **Cinq cent six (506)** PAP à Yopougon pour un montant de **504 697 102 FCFA** et
- **Cinquante-quatre (54)** PAP à Adjamé pour un montant de **50 323 983 FCFA**.

Ainsi le nombre total de PAP indemnisées à la date du 30 Avril 2022 est de **11 534 sur 20 803** PAP recensées pour un montant total de **21 973 063 006 FCFA**. Le récapitulatif des indemnisations est consigné dans le tableau 21.

Tableau 21 : Tableau Récapitulatif des indemnisations des PAP du 4ème pont au 30 Avril 2022

Commune	Quartier	PAP ayant négociés		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
ATTECOUBE	Boribana 1	1 593	1 008 497 518	1 409	904 010 686	88%
	Gros camion 1 & 2	802	480 870 470	484	294 497 903	60%
	Santé 3	1351	1 264 411 030	997	734 819 889	71%
	Fromager	1018	4 453 726 084	816	2 720 805 781	80%
	Jean Paul 2	462	2 259 575 719	357	1 685 800 676	77%
	Santé village	95	184 988 256	61	295 086 525	64%
	Boribana 2	1 639	1 706 346 146	1 308	1 046 023 753	80%
	S/TOTAL ATTECOUBE	6 960	11 358 415 223	5 432	7 681 045 213	78%

Commune	Quartier	PAP ayant négociés		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
YOPOUGON	Nouveau quartier	1 923	4 189 234 312	1 638	3 681 161 598	85%
	Doukouré	5 041	5 811 404 289	2 677	4 457 295 426	53%
	Yao Sehi	2 459	3 782 472 612	1 161	1 160 347 855	47%
	Mamie Faitai	0	0	0		
	S/TOTAL YOPOUGON	9 423	13 783 111 213	5 476	9 298 804 879	58%
ADJAME	Mairie 1	719	5 441 813 893	435	2 935 849 727	53%
	Adjame village	81	72 300 062	-		
	Bromakoté	210	2 215 693 439	191	2 057 363 187	91%
	Nangui Abrogoua	5	6 170 000			
	S/TOTAL ADJAME	1 015	7 735 977 394	626	4 993 212 914	61%
TOTAL 4^{ème} pont		17 398	32 877 503 830	11 534	21 973 063 006	66%

D. Taux de libération des emprises

Aucune libération d'emprise n'a eu lieu au cours de ce mois d'Avril 2022. La superficie totale libérée demeure inchangée soit 63%. Le détail de la libération des emprises au 30 Avril 2022 est indiqué dans le Tableau 22.

Tableau 22 : Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 30 Avril 2022

ZONES	SURFACES (m ²)			POURCENTAGES		
	LIBEREES	TOTALE A LIBERER	OCCUPEE	LIBEREES	OCCUPEE	REPRESENTE PAR LE TRONCON
PK0+000-K9	84 914,45	293 837,26	208 922,81	29%	71%	35,2%
K9-M48	78 640,05	110 016,91	31 376,86	71%	29%	13,2%
M48-K78	174 019,94	197 016,27	22 996,33	88%	12%	23,6%
K78-Boribana	92 628,07	92 628,07	-	100%	0%	11,1%
Boribana	26 173,79	30 926,99	4 753,20	85%	15%	3,7%
Zone de Gros camions et Bromakote	52 970,13	56 643,67	3 673,54	94%	6%	6,8%
Adjame Mairie	12 880,42	28 057,03	15 176,61	46%	54%	3,4%
Adjame Village	-	24 698,48	24 698,48	0%	100%	3,0%
TOTALE	522 226,85	833 824,68	311 597,83	63%	37%	100%

3.2 Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

A. Taux d'avancement des travaux

Les travaux n'ont pas encore démarré parce que le processus de recrutement de l'entreprise des travaux et le processus de négociation avec la mission de contrôle² retenues est en cours.

² Groupement Oriental Consultant Global Co.Ltd. (OCG)/INGEROSEC Corporation /Études Techniques et Coordination (ETECO)

B. Déplacement des réseaux

La construction des trois (03) échangeurs impacte les réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT et SODECI. Leur déplacement a connu un retard car au 30 Avril 2022, le taux d'avancement est de 85% contre 100% planifié. Cet écart s'explique par le retard dans le processus de libération des emprises ; lui-même lié à l'indisponibilité de fonds pour l'indemnisation des PAP. L'état d'avancement au 30 Avril 2022, en ce qui concerne le déplacement des réseaux est présenté dans le tableau 23.

Tableau 23 : Liste des sous-traitants retenus par concessionnaire

Concessionnaires	Sous-Traitants	État d'avancement au 30 Avril 2022
E-GOUV	SARITEL	50%
	AFRIBACOM	72%
	RAKALL	90%
CI-ENERGIE	EKM	90%
	GECI	80%
MTN	SOFA	80%
MOOV	STP LOT 1	100%
	STP LOT 2	75%
ONEP-ONAD	MARIKONA	50%
ORANGE	KANVOO	92%
	INNOV	33%
	ITC	70%
Taux d'avancement global		85%

C. Statistiques sur les indemnisations

Au 30 Avril 2022, aucune des 290 PAP recensées n'a encore été indemnisée.

D. Taux de libération des emprises

De ce qui découle, aucune libération n'a encore eu lieu sur les 03 échangeurs. Toutefois, les emprises des échangeurs de la riviera 3 et de la Riviera Palmeraie sont disponibles à 50% car n'étant pas occupées par de biens.

3.3. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT est de 39% au 30 Avril 2022 sur le lot 4, contre une prévision de 90,50%. Cet écart s'explique par la mauvaise organisation du chantier par l'entreprise (97% des emprises libérées).

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux est de 40,5% au 30 Avril 2022 sur le lot 5 contre une prévision de 85% avec un délai consommé de 90,5%. Cet écart s'explique par la non libération des emprises (50% des emprises libérées).

B. Statistique des indemnisations

Au cours du mois d'Avril 2022, **355** PAP ont été indemnisées pour un montant de **2 822 369 902** FCFA, portant le total de PAP indemnisées à **991 sur 3011 PAP** recensées, pour un montant total de **4 409 454 610 FCFA** sur les lots 4 et 5. Le détail des indemnisations est présenté dans le tableau 24.

Tableau 23 : Tableau Récapitulatif des indemnisations des PAP Y4 au 30 Avril 2022 : Lots 4 et 5

Secteur	Statuts	PAP ayant négocié		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
ANYAMA	Locataire ménage	586	144 650 000	372	87 900 000	63,48%
	Hébergé gratuit	12	2 310 000	7	770 000	58,83%
	Activité commerciale et artisanale Plein air	7	2 000 000	6	1 400 000	86%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	19	8 750 000	8	8 400 000	42,10%
	Propriétaire résident	80	2 960 003 260	16	410 673 600	2%
	Propriétaire non résident	433	8 697 937 725	168	2 252 478 960	38,56%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	133	794 125 537	101	152 965 020	75,93%
	Propriétaire d'équipement	2	152 258 000	2	47 983 000	100%
	Propriétaire foncier	262	1 484 463 440	7	21 995 000	3%
	Exploitant agricole	91	60 751 406	61	66 572 125	67%
	Employés	69	29 400 000	6	13 809 060	13%
TOTAL		1 694	14 336 649 368	754	3 064 946 765	44%
ABOBO	Locataire ménage	3	690 000	3	690 000	100%
	Hébergé gratuit	0	-	0	0	-
	Activité commerciale et artisanale Plein air	0	-	0	0	-
	Locataire Activité commerciale et artisanale	1	-	1	350 000	100%
	Propriétaire résident	1	22 710 000	0	0	0%
	Propriétaire non résident	8	48 851 750	3	8 314 100	37%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	24	16 209 030	18	12 224 530	75%
	Propriétaire d'équipement	0	-	0	0	-
	Propriétaire foncier	18	68 467 040	0	0	0%
	Exploitant agricole	49	25 272 238	42	22 643 275	85%
	Employés	15	2 700 000	1	180 000	0%
Total		119	184 900 058	68	44 401 905	
	Locataire ménage	96	41 050 000	51	18 110 000	50%
	Hébergé gratuit	11	1 210 000	7	770 000	64%
	Activité commerciale et artisanale Plein air	32	6 400 000	15	3 000 000	19%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	32	35 572 394	15	5 250 000	46%
	Propriétaire résident	28	174 169 090	14	9 015 600	50%

Secteur	Statuts	PAP ayant négocié		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
COCODY	Propriétaire non résident	85	7 990 912 361	16	1 076 187 550	18%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	79	93 544 155	42	17 815 390	53%
	Propriétaire d'équipement	4	46 863 200	2	10 225 400	50%
	Propriétaire foncier	94	3 226 545 000	4	133 900 000	4%
	Exploitant agricole	5	4 919 727	3	25 382 000	60%
	Employés	101	18 270 000	0	0	0%
Total		567	11 623 012 927	169	1 300 105 940	30%
Total		2 380	26 144 562 353	991	4 409 454 610	%

C. Taux de libération des emprises sur la Y4 (Lot 4 et 5)

Sur le Lot 4, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération de l'emprise reste à 98% sur le Lot 4, soit 13,92 km sur 14,2 km.

Sur le Lot 5, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 40,65%, soit 05 km libérés sur 12,3 km. Le récapitulatif de la libération des emprises sur le lot 4 et 5 est présenté dans le Tableau 25.

Tableau 25 : Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 30 Avril 2022 sur les Lots 4 et 5

Lots	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 4	Travaux d'aménagement de la voie de contournement de la Ville d'Abidjan Y4 section 1(Pk 00+00 au Pk 14+200)	14,2	98,00%	13,92	0,28
Lot 5	Travaux d'aménagement de la voie de contournement de la Ville d'Abidjan Y4 section 1(Pk 14+200 au Pk 26+500).	12,3	40,65%	5,00	7,30

3.4 Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelé Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : Lot 1

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au 30 Avril 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT) est de de 49,80% contre une prévision de 65% avec un délai consommé de 69,62%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et la découverte de nouveaux réseaux non prévus (eaux usées et IHS).

B. Statistique des indemnisations

Au cours du mois d'Avril 2022, **185** PAP ont été indemnisées pour un montant de **183 426 439 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **1 183 sur 2404 PAP** recensées, pour un montant total de **642 002 923 FCFA** sur le lot 1. Le détail de ces indemnisations est présenté dans le tableau 26.

Tableau 26 : Tableau Récapitulatif des indemnisations des PAP Sortie Ouest au 30 Avril 2022 : Lot 1

Secteur	Statuts	PAP ayant négocié		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
SONGON	Locataire ménage	96	22 080 000	84	19 320 000	70%
	Hébergé gratuit	15	1 650 000	6	660 000	13%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	68	29 000 000	34	11 900 000	38%
	Propriétaire résident	41	67 279 927	17	4 168 060	41%
	Propriétaire non résident	159	283 426 977	105	79 883 972	66%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	522	546 461 775	271	146 942 034	51%
	Équipement	4	10 557 995	2	2 252 160	25%
	Propriétaire foncier	16	31 722 000	-	-	0%
	Exploitant agricole	12	4 169 951	12	4 169 951	61%
	Employés	72	13 798 500	-	-	0%
Total		1005	1 010 147 125	531	269 302 177	%
YOPOUGON	Locataire ménage	210	52 300 000	128	31 240 000	42%
	Hébergé gratuit	9	990 000	3	330 000	22%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	321	151 458 353	152	53 850 000	40%
	Propriétaire résident	13	85 627 497	4	4 824 175	30%
	Propriétaire non résident	219	1 331 380 172	103	147 635 579	47%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	561	375 999 456	261	134 646 992	46%
	Équipement	3	22 890 425	-	-	0%
	Propriétaire foncier	1	9 990 000	-	-	0%
	Exploitant agricole	0	-	-	-	
	Employés	69	12 420 000	1	180 000	0%
Total		1 406	2 030 637 903	652	372 706 746	46%
Total		2 411	3 040 785 028	1 183	642 008 923	%

B. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 1, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 93% contre 100% prévu à date, soit 17,67 km libérés sur 19 km. Cet écart s'explique par les incompréhensions entre la communauté de Niangon Adjamé et la coordination du PTUA sur le tracé du projet au niveau du village.

Le ripage de la zone du marché Bagnon au PK 5 sur le lot 1 a pour objectif d'éviter les gros impacts négatifs que sont la démolition d'une dizaine d'immeubles de hauteur moyenne de 9 m. Cela permet non seulement de rendre moins onéreux le budget du PAR, mais également d'éviter de retarder les travaux dans le délai. Ainsi, le tracé du projet a été ripé sur le côté gauche dans le sens du linéaire du PK3 au PK4 sur une longueur d'un (1) km. Cette situation a d'ailleurs entraîné la réalisation d'un PAR complémentaire en cours de finalisation. Le tableau 27 présente les détails de la libération des emprises du Lot 1 au 30 Avril 2022.

Tableau 27 : Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 30 Avril 2022 sur le Lot 1

Lot	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 1	Travaux de dédoublement de la route de Dabou	19	93%	17,67	1,33

3.5. Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au 30 Avril 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT, Fibre Optique du stade) est de 33,60% contre une prévision de 62% avec un délai consommé de 69,62%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et le ripage du linéaire afin d'éviter le déplacement d'un important réseau électrique.

B. Statistique des indemnités

Au cours du mois d'Avril 2022, **21** PAP ont été indemnisées pour un montant de **12 703 800 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **109 sur 1097 PAP** recensées, pour un montant total de **123 258 648 FCFA**. Le tableau 28 présente le détail de ces indemnités.

Tableau 28 : Tableau Récapitulatif des indemnités des PAP Sortie Est au 30 Avril 2022 : Lot 2

Secteur	Statuts	PAP ayant négocié		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
Anyama	Locataire ménage	0	-	-	-	
	Hébergé gratuit	0	-	-	-	
	Locataire Activité commerciale et artisanale	0	-	-	-	

	Propriétaire résident	0	-	-	-	
	Propriétaire non résident	1	12 057 000	-	-	0%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	39	41 607 000	-	-	0%
	Propriétaire d'équipement	0	-	-	-	0%
	Propriétaire foncier	2	12 344 150	-	-	0%
	Exploitant agricole	15	26 257 428	6	2 163 459	40%
	Employés	8	1 440 000			0%
	Total	65	93 705 578	6	2 163 459	9%
ABOBO	Locataire ménage	0	-	-	-	0%
	Hébergé gratuit	0	-	-	-	0%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	1	350 000	-	-	0%
	Propriétaire résident	0	-	-	-	0%
	Propriétaire non résident	2	1 700 000	1	75 000	50%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	37	68 495 389	17	58 804 889	46%
	Propriétaire d'équipement	0	-	-	-	0%
	Propriétaire foncier	1	180 000	-	-	0%
	Exploitant agricole	0	-	-	-	0%
	Employés	8	1 890 000	-	-	0%
	Total	49	72 615 389	18	58 879 889	37%
YOPOUGON	Locataire ménage	187	43 010 000	41	9 430 000	21%
	Hébergé gratuit	0	-	-	-	0%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	73	25 550 000	-	-	0%
	Propriétaire résident	60	196 172 490	3	1 200 000	5%
	Propriétaire non résident	87	305 198 350	6	20 841 500	7%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	114	78 963 940	34	12 243 800	29%
	Propriétaire d'équipement	6	58 488 800	1	18500000	17%
	Propriétaire foncier	4	8 960 000	-	-	0%
	Exploitant agricole	0	-	-	-	0%
	Employés	12	3 923 437	-	-	0%
	Total	543	720 267 017	85	62 215 300	12%
	Total	657	886 587 984	109	123 258 648	16%

C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 2, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 94% contre 100% prévu à date, soit 21,62 km d'emprises libérées sur 23 km. Cet écart s'explique par le ripage du linéaire qui a entraîné l'élaboration d'un PAR complémentaire en cours de finalisation. Le récapitulatif des libérations d'emprise est présenté dans le tableau 29.

Tableau 29 : Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 30 Avril 2022 sur le Lot 2

Lot	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 2	Travaux de dédoublement de la route de la Prison Civile	23	94%	21,62	1,61

3.6. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au 30 Avril 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT) est de 64,22% contre une prévision de 100% pour un délai consommé de 95,61%. Le retard s'explique par le processus de sélection de la mission de contrôle encore en cours, des modifications majeures notamment sur le réseau d'assainissement, la découverte des nouveaux réseaux et la non libération des emprises.

C. Statistique des indemnités

Au cours du mois d'Avril 2022, aucune PAP n'a été indemnisée. Ainsi, le nombre total de PAP indemnisées est toujours de **106 PAP sur 490 recensées**, pour un montant total de **51 834 930 FCFA**.

D. Taux de libération des emprises

La totalité des emprises du projet du Boulevard Latrille a été libérée depuis le mois d'avril 2021. Les travaux sont toujours en cours. Le récapitulatif des emprises libérées sur le Lot 3 est présenté dans le Tableau 30.

Tableau 30 : Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 30 Avril 2022 sur le Lot 3

Lot	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 3	Travaux du prolongement du Boulevard Latrille	7,6	100%	7,60	0,00

3.7. Aménagements connexes

Les aménagements connexes du PTUA portent sur 28 projets dont seulement 04 induisent la prise en compte de la sauvegarde sociale :

- Etude APS et APD des travaux de construction de la ligne 1B du BRT de Yopougon ;
- Elaboration d'un Plan Vert et du Parkway de Yopougon ;
- Aménagement des quartiers de Boribana, Yao Sehi et Doukouré ;
- Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands (Aire de stationnement et Réhabilitation du Marché de Koumassi).

Les études dans le cadre de ces projets ont pour objectif de faire des monographies des zones d'implémentation. Les conclusions des rapports de ces études seront transmises au Gouvernement et au DAA qui décideront de la mise en œuvre ou non de PAR.

En ce qui concerne les études (Elaboration de Plan d'Urbanisme de détails (PUd), APS et APD des travaux de construction de la ligne 1B du BRT de Yopougon, Aménagement des quartiers

de Boribana, Yao Sehi et Doukouré, Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands), les TDR ont été élaborés et ont été transmis à la Banque pour information. Quant aux actes de cession des surfaces mises à disposition par les Mairies (Treichville, Marcory, Bingerville et Koumassi), pour la construction des centres multifonctionnels et des équipements marchands sont disponibles au niveau du PTUA. Ils seront transmis à la Banque.

Dans l'attente des rapports provisoires des études citées ci-dessus, aucune activité relative au volet sauvegarde sociale n'a été réalisée au cours de ce mois d'Avril 2022.

IV. ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Au cours de ce mois d'Avril 2022, dix (10) sessions d'information, de sensibilisation et une (01) réunion d'échanges avec les PAP ont été organisées sur l'ensemble des projets du PTUA. Ces sessions se sont déroulées sous forme de rencontres, de visites à domicile et sous forme de réunions d'échanges. Elles avaient pour objectifs de :

- Donner des informations aux PAP sur le projet ;
- Inciter les PAP n'ayant pas encore négocié à aller à la négociation ;
- Inviter les PAP dont les noms sont sur les listes de paiement à venir se faire payer en leur précisant la liste des documents requis ;
- Inviter les PAP ayant été indemnisées à libérer les emprises.

Le récapitulatif des réunions d'informations et de sensibilisation tenues au cours de ce mois d'Avril 2022 est présenté dans le tableau 31.

Tableau 31 : Récapitulatif des réunions d'information et de sensibilisation

Lots	Projets	Nbre de séances de sensibilisation de proximité	Nbre de consultations publiques
//	Construction du 4 ^{ème} pont et ses voies d'accès	06	0
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	0	0
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	03	0
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	0	0
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquerville)	01	0
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	01	0
TOTAL		11	0

4.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

Six (06) séances d'information et de sensibilisation ont été réalisées du 12 au 26 Avril 2022, par l'ONG OIDEL dans les quartiers traversés par les travaux de construction du 4e Pont. Les détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois d'Avril 2022 est présenté dans le tableau 32.

Tableau 32 : Détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois d'Avril 2022

N°	Date	Lieu
1	12 04 2022	Santai 3 et Jean Paul 2
2	14 04 2022	Mairie 1
3	14 04 2022	Fromager et Boribana
4	15 04 2022	Doukouré et Nouveau Quartier
5	21 04 2022	Santai 3 et Yaho Sehi
6	26 04 2022	Mairie 1

4.2. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

Aucune séance d'information et de sensibilisation n'a eu lieu au cours de ce mois d'Avril 2022.

4.3. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacqueville) : (Lot 1)

L'ONG HUMANDEV a réalisé le 21 Avril 2022, une réunion d'échanges avec la chefferie de Niangon Adjamé dans la commune de Yopougon. Les détails des séances d'information et de sensibilisation sont contenus dans le tableau 33.

Tableau 33 : Détails des séances d'information et de sensibilisation tenues au cours du mois d'Avril 2022

N°	Date	Lieu
1	21 04 2022	Lot 1 (Yopougon-Niangon Adjamé)

4.4. Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)

Aucune séance d'information et de sensibilisation n'a eu lieu au cours de ce mois d'Avril 2022.

4.5. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

L'ONG OIDEL a réalisé le 27 Avril 2022, une (01) séance d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la commune de Cocody dans le quartier d'Angré Château fin goudron.

Les détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois d'Avril 2022 est présenté dans le tableau 34.

Tableau 34 : Détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois d'Avril 2022

N°	Date	Lieu
1	27 04 2022	Lot 3 (Cocody-Château Fin goudron)

4.6. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)

L'ONG OIDEL a réalisé les 14, 19 et 22 Avril 2022, trois (03) séances d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la Commune de Cocody dans le quartier d'Angré Extension et Djibi village. Les détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois d'Avril 2022 est présenté dans le tableau 35.

Tableau 35 : Détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois d'Avril 2022

N°	Date	Lieu
1	14 04 2022	Lot 5 (Abobo-Djibi village)
2	19 04 2022	Lot 5 (Abobo-Djibi village)
3	22 04 2022	Lot 4 (Cocody-Angré Extension)

V. SUIVI DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION AVEC LES PAP

Depuis le lancement de l'opération de négociation avec les PAP en 2017, un total de **23 388** PAP ont négocié sur les **28 998** PAP recensées, soit un taux de négociation de 80,65% au 30 Avril 2022. Les détails des négociations globales depuis le démarrage sont donnés dans le Tableau 36.

Tableau 36 : Détail des négociations sur l'ensemble des Projet du PTUA depuis le démarrage au 30 Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP négociées	Montant négocié	Reste à négocier
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	17 412	32 882 657 755	3 391
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterand	290	219	415 725 240	71
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	2 380	24 822 158 345	631
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotrè – Péage Thomasset	1 097	657	886 587 984	440
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	2 412	3 053 213 028	895
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	308	342 449 927	182
TOTAL		28 998	23 388	62 402 792 279	5 610

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **57 PAP** ont pris part aux séances de négociation et ont signé chacun, un Certificat de compensation et un Procès-verbal de négociation au sein des 04

Commissions Locales de Négociation (CLN de Yopougon, Anyama, Cocody et Adjamé) dans les 06 communes traversées par le PTUA.

Comparativement au mois de Mars 2022, il y a eu moins de PAP qui ont signé les certificats de compensation et les procès-verbaux de négociation. Cette faible affluence est due à la non disponibilité des membres de la CE-PAR notamment ceux qui étaient en charge de conduire les négociations avec les propriétaires de bâtis.

Face à cette difficulté, l'AGEROUTE a rencontré les tutelles (Ministères) et des engagements fermes ont été pris quant à l'accomplissement de leurs missions. Les détails des négociations sur l'ensemble des projets PTUA sont présentés dans le tableau 37.

Tableau 37 : Détail des négociations sur l'ensemble des Projets du PTUA au cours du mois d'Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié au cours du mois d'Avril 2022	Montant négocié	Reste à négocier
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	38	222 626 835	3 391
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	0	0	71
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	12	145 210 000	631
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	0	0	440
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	7	4 022 113	895
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	0	0	182
TOTAL		28 998	57	371 858 948	5 610

5.1. Pour la construction du 4ème Pont et ses voies d'accès

Les négociations ont démarré le 27 décembre 2017 à Attécoubé, le 14 août 2018 à Yopougon et le 03 Septembre 2018 à Adjamé. Elles poursuivent à ce jour. Le nombre total des PAP ayant

négocié depuis le début de l'opération en 2017 sur le 4ème Pont est de **17 412**. Au cours de ce mois d'Avril 2022, les PAP ayant négocié sur ce projet se répartissent comme suit :

- Attécoubé : **Sept (7)** PAP ont négocié, portant le nombre à **6 974 sur 7 370 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **94, 63%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **75 762 724 FCFA**.
- Yopougon : **Vingt-sept (27)** PAP ont négocié, portant le nombre à **9 423 sur 11 809 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **79, 83%**. Le montant des PAP ayant négociés est de **16 065 411 FCFA**.
- Adjamé : **Quatre (04)** PAP ont négocié, portant le nombre à **1 015 sur 1 624 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **62, 5%**. Le montant des PAP ayant négociés est de **130 798 700 FCFA**.

5.2 Construction des trois (3) échangeurs du boulevard Mitterrand

Au cours du mois d'Avril 2022, il n'y a eu aucune négociation sur les 03 échangeurs.

5.3. Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lots 4 et 5)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **Douze (12)** PAP ont négocié, portant le nombre à **2 385 sur 3 011 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **79, 20%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **145 210 000 FCFA**.

5.4. Prolongement du Boulevard Latrille

Aucune négociation n'a eu lieu au cours du mois d'Avril 2022. Le nombre des PAP ayant négocié, demeure inchangé : **295 sur 491 PAP**, soit **60%**.

5.5 Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset (Lo2)

Aucune négociation n'a eu lieu au cours du mois d'Avril 2022. Le nombre des PAP ayant négocié, demeure inchangé : **657 sur 1097 PAP** soit **59%**.

5.6 Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville /Lot 1)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **sept (07)** PAP ont négocié, portant le nombre à **2412 sur 3 307 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **73%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **4 022 113 FCFA**.

VI. SUIVI DES INDEMNISATIONS DES PAP

Depuis le lancement de l'opération d'indemnisation des PAP en 2017, un total de **13 923 PAP** ont été indemnisées à la date du 30/04/2022, sur un total de **23 388 PAP** ayant négocié, soit **59,22%** par rapport aux PAP ayant négocié et **47,7%** par rapport au nombre global de PAP

identifiées dans les emprises du projet). Les détails des indemnisations globales depuis le démarrage sont donnés dans le Tableau 38.

Tableau 38 : Détail des indemnisations sur l'ensemble des Projets du PTUA depuis le démarrage au 30 Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié	Nbre de PAP indemnisées	Montant indemnisés	Reste à indemniser
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	17 412	11 534	22 321 435 349	2 774
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	219	0	0	290
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	2 380	991	4 317 324 669	2 088
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	657	109	130 076 648	984
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	2412	1 183	642 002 923	2 124
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	308	106	51 834 930	384
TOTAL		28 998	23 388	13 923	27 462 674 519	8 644

Ce sont au total **1 216** PAP qui ont été indemnisées au cours de ce mois d'Avril 2022, pour un montant de **3 775 878 656** FCFA. Le détail des indemnisations faites au cours du mois d'Avril 2022 sont contenues dans le tableau 39.

Tableau 39 : Détail des indemnisations sur l'ensemble des Projets du PTUA au cours du mois d'Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié au cours du mois d'Avril 2022	Nbre de PAP indemnisées au cours du mois d'Avril 2022	Montant indemnisés
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	38	655	643 044 306
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	0	0	0
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris	3011	12	355	2 822 369 902

	l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama				
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	0	21	127 038 009
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquerville)	3 307	7	185	183 426 439
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	0	0	0
Total		28 998	57	1 216	3 775 878 656

6.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **655 PAP** ont été indemnisées pour un montant total de **643 044 306 FCFA** détaillé comme suit :

- **Quatre-vingt-quinze (95)** PAP à Attécoubé pour un montant de **88 023 221 FCFA** ;
- **Cinq cent six (506)** PAP à Yopougon pour un montant de **504 697 102 FCFA** et
- **Cinquante-quatre (54)** PAP à Adjamé pour un montant de **50 323 983 FCFA**.

Ainsi le nombre total de PAP indemnisées à la date du 30 Avril 2022 est de **11 534 sur 20 803** PAP recensées pour un montant total de **22 321 435 349 FCFA**.

6.2. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

Au 30 Avril 2022, aucune des 290 PAP recensées n'a encore été indemnisée.

6.3. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)

Au cours du mois d'Avril 2022, **355 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **2 822 369 902 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **991 sur 3011 PAP** recensées, pour un montant total de **4 317 324 669 FCFA** sur les lots 4 et 5.

6.4. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : Lot 1

Au cours du mois d'Avril 2022, **185 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **183 426 439 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **1 183 sur 2404 PAP** recensées, pour un montant total de **642 002 923 FCFA** sur le lot 1.

6.5. Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2)

Au cours du mois d'Avril 2022, **21 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **12 703 800 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **109 sur 1097 PAP** recensées, pour un montant total de **130 076 648 FCFA**.

6.6. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

Au cours du mois d'Avril 2022, aucune PAP n'a été indemnisée. Ainsi, le nombre total de PAP indemnisées est toujours de **106 PAP sur 490 recensées**, pour un montant total de **51 834 930 FCFA**.

Comparativement au mois de Mars 2022, le nombre de PAP indemnisées au cours du mois d'Avril 2022 a plus que doublé (524 contre 1216). Ce bond quantitatif s'explique par la décentralisation et l'autonomie des régies d'avances (une Régie d'avance par Commune).

VII. SUIVI DU PROCESSUS DE RÉINSTALLATION DES PAP

La CC-PTUA a acquis par le biais de l'AGEF, cinq (05) sites d'une superficie totale de 68 ha à Anyama (03 sites) et Songon (02 sites) dont les études techniques d'aménagement ont été réalisées par le BNETD. Compte tenu du nombre de PAP qui ont opté pour la réinstallation, la CC-PTUA a démarré l'aménagement de 02 sites pour l'instant. Il s'agit des sites d'Ayewahi à Songon (12 ha) et d'Ebimpé à Anyama (17 ha).

En plus de ces 05 sites, la CC-PTUA a également démarré l'aménagement de 02 autres sites dont celui de la réinstallation des gros camions et celui de la réinstallation des taxis communaux des 3 Echangeurs.

7.1. Site d'Ayewahi à Songon (12 ha)

Au 30 Avril 2022, l'état d'avancement des travaux est de 95% pour la construction de 417 logements prévus. A date, 226 logements sont achevés, 214 clés ont été remises aux PAP depuis le 26 Novembre 2021. Il s'en suit que 12 logements achevés ne sont pas encore attribués du fait de l'absence d'électricité et d'eau. Par ailleurs, un avenant est en cours d'élaboration pour les travaux supplémentaires.

Cette opération s'effectue de façon progressive à mesure de la disponibilité des logements. Les actions visant à finaliser l'aménagement de ce site de recasement sont les suivantes :

- ✓ 191 logements à achever (gros œuvres) ;
- ✓ Travaux de protection et de signalisation ;
- ✓ Pose de compteurs de la SODECI et de la CIE.

La situation de recasement sur ce site par projet est la suivante :

- **Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) :** Les 12 et 14 Avril 2022, **11 PAP/PR** ont procédé au tirage de clés en vue du recasement. Ainsi, le

nombre de PAP recasées devient 214 PAP recasées à ce jour et réparties comme suit, selon les types de logement : (i) 68 PAP pour les bâtis de 2 pièces ; (ii) 107 PAP pour les bâtis de 3 pièces ; (iii) 39 PAP pour les bâtis de 4 pièces.

- **Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1) :** Au cours de ce mois d’Avril 2022, aucune PAP n’a été recasée sur les 19 PAP ayant opté pour le relogement.
- **Projet du Dédoublement de la route d’Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N’dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2) :** Aucune PAP/PR ne fait l’objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l’indemnisation en numéraire.
- **Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3) :** Aucune PAP/PR ne fait l’objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l’indemnisation en numéraire.
- **Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l’aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d’Alépé et d’Anyama (Lot 4 et 5) :** Aucune PAP/PR ne fait l’objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l’indemnisation en numéraire. Le détail des PAP recasées sur le site d’Ayewahi est présenté dans le tableau 40.

Tableau 40 : Détails des propriétaires de bâtis recasés au 30 Avril 2022

Lots	Projets	Nombre de PAP/PR ayant opté pour le recasement	Nombre de PAP/PR recasées	Nombre de PAP/PR restant à recaser
//	Construction du 4 ^{ème} pont et ses voies d’accès	323	214	109
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	N/A	N/A	N/A
Lots 4 et 5	Construction de l’Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l’aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d’Alépé et d’Anyama	N/A	N/A	N/A
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d’Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N’Dotré – Péage Thomasset	N/A	N/A	N/A
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	19	0	19
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	N/A	N/A	N/A
TOTAL		342	214	128

7.2. Site d’Ebimpé à Anyama (17 ha)

Au 30 Avril 2022, le taux d’avancement physique des travaux est estimé à 50% avec un taux de consommation de 100%. Vu l’incapacité de l’entreprise à exécuter les travaux, le contrat a été résilié et le processus de sélection de la nouvelle entreprise est en cours.

7.3. Site de recasement des Gros camions

Au 30 Avril 2022, le taux d'avancement global des travaux est estimé à 95%. Seuls les travaux de réalisation de la couche de roulement, de signalisation et de finition du bâtiment ne sont pas encore exécutés parce que l'entreprise est en attente de la signature de son avenant par les autorités compétentes.

7.4. Site de réinstallation des taxis communaux 3 échangeurs

L'état d'avancement des travaux du site de recasement des taxis communaux est estimé à 75% (dont 95% d'avancement pour les travaux du site de recasement des taxis communaux) pour un délai de consommation de 100% au 30 Avril 2022. Ce retard est dû à la non libération des emprises.

VIII. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES SOCIALES PRÉVUES PAR LE PGES

Les PGES du PTUA, prévoient un ensemble de dispositifs d'hygiène, de santé et de sécurité pour garantir de bonnes conditions de travail aux employés :

- Le recrutement des employés conformément au code du travail en vigueur en Côte d'Ivoire, et aux textes d'application relatif au travail temporaire ;
- Le port d'EPI pour tous les employés et visiteurs des chantiers ;
- L'équipement des chantiers de dispositifs médicaux (infirmerie avec médicaments/ambulance...);
- La construction de latrines en nombre suffisant et répondant aux normes d'hygiène fonctionnelles ;
- L'installation d'extincteurs sur l'ensemble des chantiers ;
- La formation et la sensibilisation des travailleurs sur le VIH SIDA et distribution de condoms
- La gestion des déchets solides sur les chantiers ;
- La règlementation des personnes, des travailleurs et des véhicules sur les chantiers.

8.1. Conditions de travail constatées sur les chantiers

La plupart des employés engagés sur les chantiers du PTUA disposent d'un contrat de travail à l'exception des journaliers. Aussi, chaque base vie dispose-t-elle d'une infirmerie et d'une ambulance.

Toutefois, des faiblesses sont constatées dans l'application de certains dispositifs. Il s'agit notamment de :

- La mise à disposition et du port des EPI ;
- La nature des contrats des travailleurs et des employés ;
- La formation et la sensibilisation des employés sur les mesures de santé, sécurité et d'hygiène ;

Ces faiblesses pourraient expliquer en partie la plupart des accidents enregistrés sur les chantiers du PTUA. Toutefois, au cours de ce mois d'Avril 2022 aucun arrêt de travail n'a été observé sur tous les chantiers du PTUA.

8.2. Accidents mortels

Depuis le démarrage des travaux, huit (08) accidents mortels se sont produits sur le chantier occasionnant la mort de sept (07) employés et un (1) riverain de l'entreprise des travaux. Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucun accident n'a été enregistré sur les chantiers.

IX. GESTION DES PLAINTES

9.1. Présentation du mécanisme de gestion des plaintes

Au cours de la mise en œuvre du PAR, des plaintes et conflits peuvent subvenir. Ces plaintes et conflits peuvent être causés par les différentes situations suivantes :

- Erreurs et/ou omissions dans l'identification des personnes et des biens affectés par le projet lors des opérations de recensement des PAP ;
- Désaccord sur le statut de PAP (Propriétaire résident, Propriétaire non résident, locataire...) qui leur a été attribué lors des opérations de recensement ;
- Désaccord sur les limites des terrains, soit entre la personne affectée et le rapport du PAR ou soit entre deux voisins ;
- Conflit sur la propriété d'un bien, soit entre plusieurs personnes affectées ou soit entre plusieurs villages ;
- Désaccord sur le coût de l'évaluation d'un terrain ou des biens, faite dans le rapport du PAR ;
- Problèmes familiaux (successions, divorces, ou autres) qui soulèvent des conflits entre héritiers ou membres d'une même famille concernant une propriété ou des parties d'une propriété ou encore d'un autre bien donné ;

Pour répondre aux différents cas de réclamations ou de plaintes qui pourraient subvenir lors de la mise en œuvre du PAR, un mécanisme de gestion des plaintes a été mis en place. Ce mécanisme admet deux types de recours ou de règlement : le règlement à l'amiable et le recours à la voie judiciaire.

9.1.1. Dispositif de gestion des plaintes

Le dispositif de gestion des plaintes et litiges mis en place est basé sur des structures-relais qui doivent assurer les enregistrements, faire des vérifications et des organismes habilités à assurer les arbitrages et/ou les règlements. Il comprend les structures et personnes suivantes :

- ONG ;
- Cabinet ayant fait l'étude du PAR et qui assure l'assistance technique sur le projet ;
- Cellule d'Exécution du PAR ;
- Comité de Suivi du PAR ;
- Cellule de Coordination du PTUA ;
- L'Agence Judiciaire du Trésor ;
- Tribunal d'Abidjan.

9.1.2. Mode opératoire

Le mode opératoire proposé pour la gestion des plaintes et des litiges a pour but de garantir la transparence et la confidentialité du processus à travers l'implication des ONG et l'information par écrit des PAP de toutes les étapes du processus. Ce mode opératoire proposé repose sur deux (2) principes à savoir : le règlement à l'amiable et le règlement par voie judiciaire.

9.1.2.1. Règlement à l'amiable

Le règlement à l'amiable est le mode de règlement privilégié dans le cadre de la gestion des litiges nés des actions de la mise en œuvre du projet. Pour ce faire, un mécanisme de gestion est mis en place. Il présente deux niveaux de gestion : la Cellule d'Exécution du PAR (CE-PAR) et le Comité de Suivi de la mise en œuvre du PAR (CS-PAR).

Au sein de la CE-PAR, il existe un Bureau de gestion des Plaintes. Des représentants du Bureau de gestion Plaintes ont été installés dans chacune des trois Cellules délocalisées de la CE-PAR dans les Communes concernées par les activités du Projet. Ces représentants travaillent en collaboration avec les ONG en charge de l'accompagnement social des PAP du 4^{ème} pont d'Abidjan et ses voies d'accès et des voies structurantes.

- ***Enregistrement des plaintes :***

- par le bureau des plaintes au sein des cellules délocalisées de la CE-PAR dans chacune des trois communes concernées composé de l'agent administratif en charge des plaintes et d'un représentant de l'ONG OIDEL et Human DEV ;
- par le bureau des plaintes au sein de la CE-PAR composé d'un psychologue chargé des plaintes qui collabore étroitement avec l'ensemble des représentants de l'ONG OIDEL et Human DEV au niveau de chaque commune ;
- un courrier de réception de la plainte indiquant le délai de traitement de celle-ci (**7jours ouvrés**), est remis à la PAP.

- ***Traitement des plaintes :***

- **Au niveau des Cellules délocalisées de la CE-PAR dans les communes :** ces cellules traitent les plaintes formulées auprès du bureau des plaintes en leur sein dans un délai de 05 (cinq) jours. Ce traitement se fait en relation avec l'ONG et du cabinet CIIC. Elle reçoit le plaignant pour un règlement à l'amiable. En cas d'accord, les PV de négociation et les certificats de compensation sont signés par la PAP qui signe aussi une fiche de retrait de plainte.

Les cellules délocalisées et le psychologue ne sont pas compétents pour traiter les cas de litiges liés au coût de l'évaluation du bâti et des problèmes de succession.

Si le traitement de la plainte n'est pas à la satisfaction du plaignant, la plainte est transmise au Psychologue gestionnaire des plaintes dans un délai de deux (02) jours. Celui-ci analyse la plainte et reçoit le plaignant pour un règlement à l'amiable. En cas d'accord, les PV de négociation et les certificats de compensation sont signés par la PAP qui signe aussi une fiche de retrait de plainte. En cas de désaccord le Psychologue gestionnaire des plaintes transmet la plainte au Président de la CE-PAR dans un délai de 2 jours.

Au niveau de la CE-PAR : elle traite (i) toutes les plaintes qui n'ont pas trouvé solutions satisfaisantes pour le plaignant après traitement des cellules délocalisées des CE-PAR dans les communes, (ii) les plaintes formulées directement en leur sein, dans un délai de 10 (dix) jours. Elle reçoit le plaignant pour un règlement à l'amiable. En cas d'accord, les PV de négociation et les certificats de compensation sont signés par la CE-PAR et la PAP qui signe aussi une fiche de retrait de plainte. En cas de désaccord, la PAP est informée par courrier de la CE-PAR que sa plainte est transmise au Comité de Suivi du PAR dans un délai de deux (02) jours.

Au niveau du Comité de Suivi du PAR : la CE PAR transmet au Comité de Suivi toutes plaintes, doléances et réclamations qu'elle n'a pas pu traiter en son sein. Le Comité de suivi, après examen dans un délai de sept (7) jours, convoque les PAP concernés pour une négociation à l'amiable. Le CS PAR informe le PAP de sa décision finale par courrier.

En cas d'échec, le CS PAR en informe la CC-PTUA qui rencontre le plaignant en vue de trouver une solution. Après épuisement de toutes les voies de négociation à l'amiable, le plaignant ou la CC-PTUA peut saisir les juridictions compétentes en la matière.

Dans tous les cas, la cellule d'exécution du PAR, le Comité de Suivi, la Cellule de Coordination doivent développer une approche conciliante afin de préserver les droits et les intérêts de chaque partie. Le règlement à l'amiable est l'option privilégié.

9.1.2.2. Règlement par voie judiciaire

Le recours à la justice n'est possible qu'en cas de l'échec de tous les recours de la voie à l'amiable. Si le requérant ou le PTUA n'est pas satisfait, il peut saisir la justice à travers le tribunal de première instance d'Abidjan à ses frais. Pour cela, la démarche à suivre est la suivante (la PAP rédige une plainte adressée au Tribunal d'Abidjan ;

- le PTUA saisi l'Agent Judiciaire du Trésor (AJT) qui rédige une plainte adressée au Tribunal d'Abidjan ;
- le Tribunal convoque la PAP et les représentants du projet pour les entendre ;
- le Tribunal rend le verdict.

Le recours aux tribunaux nécessite souvent des délais longs avant qu'une affaire soit traitée. Le projet doit communiquer suffisamment par rapport à ce risque pour que les parties prenantes en soient informées et favorisent le recours à un mécanisme extrajudiciaire de traitement des litiges faisant appel à l'explication et à la médiation par des tiers. Avant le démarrage des travaux, toutes les plaintes doivent être définitivement gérées.

Au niveau préventif, il est nécessaire d'identifier les conflits potentiels et de mettre en œuvre les mesures d'atténuation assez précocement dans le projet, en utilisant une approche participative qui intègre toutes les catégories sociales potentiellement intéressés.

9.2. Plaintes enregistrées jusqu'au 30 Avril 2022

Depuis le démarrage de la mise œuvre du PTUA, le Bureau de Gestion des Plaintes (BGP) a enregistré 3287 plaintes dont 3184 (96,86%) traitées et clôturées, 103 (3,14%) en cours de traitement. Ces 103 plaintes sont déjà traitées mais non encore clôturées. Les types de plaintes portent globalement sur l'omission dans la base de données des PAP, les PAP Non recensées, la contestation de montant et de l'évaluation des bâtis impactés, la contestation du statut attribué aux PAP, le litige sur propriété, l'erreur sur nom et prénoms, sur le numéro de pièces d'identité et sur l'identifiant de PAP, les dégâts causés par les entreprises en charge des travaux. Le récapitulatif global des plaintes est présenté dans le Tableau 41.

Tableau 41 : Tableau récapitulatif global des plaintes depuis le démarrage du projet

N°	CLN	Projets	Nbre total de plaintes enregistrées	Nbre de plaintes traitées et clôturées	Nbre de plaintes en cours de traitement	Nbre de plaintes traitées mais non clôturées	Nbre de plaintes non traitées
1	CLN d'Adjamé	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	221	206	15	15	0
2	CLN de Cocody	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4)	117	113	4	4	0
		Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)	73	66	7	7	0
		3 Echangeurs	190	188	2	2	0
3	CLN de Yopougon	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	527	527	0	0	0
		Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquerville) : (Lot 1)	102	91	11	11	0
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2)	20	16	4	4	0
4	CLN d'Abobo	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	11	11	0	0	0
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2)	2	2	0	0	0
5	CLN d'Anyama	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	979	945	34	34	0
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2)	5	5	0	0	0

6	CLN d'Attécoubé	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	737	727	10	10	0
7	CLN de Songon	Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)	303	287	16	16	0
TOTAL			3287	3184(96,86%)	103(3,14%)	103	0

9.3. Plaintes enregistrées au cours du mois d'Avril 2022

Au cours du mois d'Avril 2022, le Bureau de Gestion des Plaintes a enregistré 14 plaintes sur l'ensemble du Projet, dont 09 résolues et 05 en cours de traitement. Ces plaintes ont été recueillies dans les CLN de Yopougon, de Cocody et d'Anyama.

9.3.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, une (01) plainte a été enregistrée sur le projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé).

9.2.2. Construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucune plainte n'a été enregistrée sur le projet de construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand.

9.2.3. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond- Point Gesco-Carrefour route de Jacquerville) : (Lot 1)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucune plainte n'a été enregistrée sur le projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquerville) : (Lot 1)

9.2.4. Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucune plainte n'a été enregistrée sur le projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Carrefour zone Industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : Lot 2

9.2.5. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucune plainte n'a été enregistrée à la CLN de Cocody concernant le projet du Prolongement du Boulevard Latrille.

9.2.6. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4 et 5)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, treize (13) plaintes ont été enregistrées sur le projet de construction de la Y4(lots 4 et 5) dont une (01) plainte à la CLN de Cocody (Lot 4) et douze (12) plaintes à la CLN d'Anyama (Lot 5). La plainte recueillie à la CLN de Cocody porte sur un cas de non recensement, tandis que les douze (12) enregistrées à la CLN d'Anyama portent sur 03 cas d'omission dans la base de données, 07 cas de non recensement, 01 cas de contestation de montant et 01 cas de litige.

Sur ces 13 plaintes enregistrées, 03 relatives aux cas d'omission dans la base de données, 05 relatives au cas de non recensement, 01 relative au cas de litige ont été traitées et clôturées. Les 04 autres relatives aux cas de non recensement (03) et contestation de montant (01) sont traitées

mais non clôturées. Le détail des plaintes enregistrées au cours de ce mois de Mars est présenté dans le tableau 42.

Tableau 42 : Détail des plaintes en registrées sur les lots 4 et 5 au cours du mois d'Avril 2022

Projet	Omission	Non recensé	Contestation du montant	Contestation du statut	Autres	Total
Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4 et 5)	3	8	1	0	1	13

9.4. Plaintes traitées par la CE-PAR et le CS-PAR

9.4.1. Plaintes traitées par la CE-PAR

Au cours de ce mois d'Avril 2022, la CE-PAR n'a traité et clôturé aucune plainte.

9.4.2. Plaintes traitées par le CS-PAR

Au cours de ce mois d'Avril 2022, le CS-PAR n'a traité et clôturé aucune plainte.

9.5. Plaintes enregistrées sur le site de réinstallation d'Ayewahi

Aucune plainte n'a été enregistrée au cours de ce mois d'Avril 2022 sur le site de réinstallation d'Ayewahi.

X. SUIVI DES PAP VULNÉRABLES

Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucune PAP vulnérable n'a été identifiée. Toutefois, sur les 60 vulnérables identifiées et assistées dont 54 sur le Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan et 06 sur le Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville/ Lot 1), 42(70%) sont indemnisées et 18(30%) restent à indemniser.

XI. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT IDENTIFIEES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PGES ET DES PAR

Au cours de la mise en œuvre des PAR du PTUA, des mesures d'accompagnement ont été accordées par le maître d'ouvrage suite aux échanges avec les communautés impactées afin d'améliorer leurs conditions de vie.

11.1. Mesures d'accompagnement prévues dans le PAR et/ou dans les PGES

Les PAR et les PGES ne prévoient pas de mesures d'accompagnement spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre du PTUA.

11.2. Etat de mise en œuvre des mesures d'accompagnement au 30 Avril 2022

L'état de mise en œuvre des différentes mesures d'accompagnement sur le PTUA se présentent comme suit :

- **Pour le 4^{ème} pont**, des travaux de voiries sont en cours à Adjamé-2 plateaux : le taux d'avancement des travaux est estimé au mois de Décembre 2021, à 80%. Ce taux n'évolue à cause du refus des populations du village qui s'opposent à la mise en œuvre du PAR.
- **Pour la Construction des trois échangeurs** : la CC PTUA a décidé de reconstruire toutes les clôtures impactées par la construction de ces infrastructures et le site de réinstallation des taxis communaux. A date, l'état d'avancement global des travaux est estimé à 75% (dont 95% d'avancement pour les travaux du site de recasement des taxis communaux). La réalisation de ces travaux prend du temps à cause de la non libération des emprises.
- **Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) Lot 1** : la mesure d'accompagnement en cours est la clôture de l'école primaire publique du village de Niangon-Adjamé dont le taux d'avancement des travaux au 30 Avril 2022 est à 100%.

Pour le 4^{ème} pont des travaux de voiries sont en cours à Adjamé-2 plateaux, le taux d'avancement des travaux est estimé au mois de Décembre 2021, à 80% pour 100% de délais consommés. En date du 30 Avril 2022, les travaux ont été stoppés en raison du refus du village de participer au processus de négociation dans le cadre de la mise en œuvre du PAR.

XII. RESSOURCES CULTURELLES

L'EIES du Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO-Carrefour route de Jacquville/Lot 1) a révélé la présence d'un site sacré (cimetière) au niveau du village de Niangon Adjamé.

Les propositions techniques d'amélioration du tracé ont été définies pour éviter ce site. A ce sujet, le PTUA a retenu la construction d'un mur de soutènement sur tout le front sud du cimetière afin d'éviter des éboulements. En plus, une passerelle a été projetée au niveau du cimetière pour assurer l'accès des villageois au site.

XIII. ACTIVITES REALISEES PAR LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAR

Au cours de ce mois d'Avril 2022, un ensemble d'activités ont été réalisées par les acteurs de mise en œuvre du PAR. Les détails de ces activités sont consignés dans le Tableau 43.

Tableau 43 : Analyse des activités réalisées par les acteurs du PAR au 30 Avril 2022

N°	Acteurs de mise en œuvre	Activités réalisées	Observations
1	CS-PAR	RAS	Aucune réunion de CS-PAR ne s'est tenue pour ce mois d'Avril 2022
2	CE-PAR	RAS	Aucune réunion de la CE-PAR ne s'est tenue pour ce mois d'Avril 2022
3	Pool Social	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi social des PAP (Information, sensibilisation, séance d'échanges et accompagnement des PAP) • Préparation et participation aux séances de négociations avec les PAP 	Il s'agit d'un ensemble d'activités non exhaustives réalisé par le Pool Social au cours de ce mois de Mars

		<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des indemnisations des PAP • Suivi des libérations d'emprise • Préparation de la mission de revue à Mi-parcours de la Banque • Elaboration des rapports (rapports de suivi social, rapports justificatifs des indemnisations) • Enregistrement et traitement des plaintes • Actualisation des données relatives aux PAP dans la base 	
4	ONG (OIDEH/HUM ANDEV)	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement social des PAP • Suivi des négociations au sein des CLN • Suivi des indemnisations au sein des régies d'avance • Suivi des libérations d'emprise • Elaboration de rapports mensuels d'avancement 	Les deux ONG chargées de l'accompagnement social des PAP collabore étroitement avec le Pool Social avec qui les activités sont menées conjointement
5	Bureaux d'études (BNETD/CIIC /Cabinet Fadi)	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation des données de la base • Edition des PV de négociation et des certificats de compensation • Traitement de plaintes • Elaboration de rapports mensuels d'avancement 	La présence de ces bureaux d'études est nécessaire dans le processus de négociation avec les PAP ainsi que dans la vérification des données dans le cadre du traitement de certaines plaintes

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conformément aux obligations de la Convention de financement du PTUA, les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des PAR au 30 Avril 2022 sont résumées dans le tableau 44.

Tableau 44 : Synthèse des activités réalisées dans le mois d'Avril 2022 conformément aux obligations de financement

N° Accord de financement	Points de l'accord de financement	Etat de mise en œuvre des PAR dans le mois d'Avril 2022	Action à mener au prochain mois (Mai 2022)
Section 5.03. Autres conditions Fournir à la banque, un plan complet de réinstallation actualisé pour le 4ème pont incluant entre autres	Une actualisation précise de la liste des personnes affectées et des couts y relatifs	Listes actualisées des PAP disponibles qui servent de base de négociation avec les PAP	<ul style="list-style-type: none"> • Information et sensibilisation des PAP ; • Négociation avec les PAP pour la signature des certificats de compensation et des procès-verbaux de négociation ; • Indemnisation des PAP ayant négocié ; • Elaboration et transmission des rapports justificatifs des indemnisations • Recasement des PAP/PR ; • Recueil et gestion des plaintes ;
	Un plan de consultation et de communication détaillé	N/A (aucune libération d'emprise n'a été réalisée au cours de ce mois d'Avril)	
	Un mécanisme détaillé de réception et de gestion des plaintes	Mécanisme fonctionnel avec 14 plaintes enregistrées dont 09 résolues et clôturées	
	Un calendrier actualisé de mise en œuvre	Calendrier disponible et en cours de mise en œuvre	

Section Engagements l'emprunteur	5.04. de	Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PGES y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport disponible	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration de rapport mensuel (Mai 2022) de mise en œuvre des PAR
		Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PR, y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport mensuel de mise œuvre des PAR disponible	